

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple-Un But-Une Foi**

---

**Ministère de l'Agriculture**

**Ministère de l'Elevage et de la Pêche**

**Commissariat à la Sécurité Alimentaire**

-----  
**Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural**

**7<sup>e</sup> REVUE SECTORIELLE CONJOINTE 2017**

**RAPPORT Provisoire**

**Février 2017**

## Table des matières

I.	INTRODUCTION.....	3
II.	ETAT DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES AGRICOLES .....	4
III.	PLAN DE PASSAGE A L'APPROCHE SECTORIELLE .....	5
IV.	ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT <b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>	
V.	LE SUIVI DE LA PERFORMANCE DU SECTEUR AGRICOLE.....	14
VI.	LA SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2014-2015 DANS LES REGIONS .....	32
VII.	ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA PROFESSION AGRICOLE (APCAM, FENAFER, FENAJER).....	49
VIII.	RECOMMANDATION .....	49
IX.	ANNEXES .....	52

## I. Introduction

Le secteur du développement rural qui dispose de nombreuses politiques et stratégies sectorielles ou sous sectorielles et un nombre important d'acteurs publics et privés organise depuis 2009 la Revue Sectorielle Conjointe. Cette revue a pour objectif de faire le point de la situation du secteur au 31 décembre de l'année écoulée et d'étudier les perspectives par les différents acteurs, afin de minimiser la dispersion des moyens dans la mise en œuvre des projets et programmes et d'éviter les duplications des interventions sur le terrain. A cet effet, le Gouvernement de la République du Mali (GRM) et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont conjointement décidé d'orienter les actions vers une approche sectorielle. Cet engagement s'inscrit parfaitement dans les cinq grands principes de la « Déclaration de Paris » à savoir : **l'Appropriation** par l'Etat de l'ensemble des politiques, programmes et stratégies de développement ; **l'Alignement** des PTF sur les procédures et programmes nationaux ; **l'Harmonisation** des différents partenaires au développement ; **la Gestion axée sur les résultats** ; **la Responsabilité mutuelle**.

Après les effets néfastes de la crise institutionnelle et sécuritaire, le pays a su se redresser avec la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale en vue d'entamer sa marche vers le développement. Cela ne serait possible qu'à travers une économie forte et durable soutenue par un secteur du développement rural dynamique et performant à travers l'employabilité des jeunes et des femmes.

Dans cette optique, une attention particulière est portée sur la bonne gouvernance du secteur et la mise en œuvre des politiques et stratégies Agricoles, notamment la Loi d'Orientation Agricole à travers sa Politique de Développement Agricole (PDA) et sa politique foncière, les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC), la bonne gouvernance et les filets sociaux de sécurité seront parties intégrantes du Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) au cours de sa déclinaison en programmes quinquennaux régionaux en cours d'élaboration. Ces programmes quinquennaux régionaux constitueront le Programme de l'Agriculture Malienne Intelligente Nourrissante Piller de l'Emergence (AMINE).

Pour accompagner ce processus, la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural organise chaque année la Revue Sectorielle Conjointe qui regroupe l'Etat, les PTF, la profession Agricole, les collectivités territoriales, la société civile et le secteur privé afin de :

- 1 réaliser une revue des performances du secteur sur l'année écoulée;
- 2 débattre de l'état d'avancement du passage à l'approche sectorielle en vue de rendre le secteur plus performant ;
- 3 examiner la programmation sur un plan triennal glissant (DPPD).

Le processus de la 7<sup>ème</sup> revue a consisté à l'envoi dans toutes les régions et dans le District de Bamako, i) du canevas d'élaboration des rapports régionaux, ii) d'une lettre d'information des

autorités régionales et iii) la tenue des ateliers régionaux préparatoires de Mopti les 14, 15 et 16 décembre 2016 et de Ségou les 06, 07 et 08 février 2017. Ces ateliers ont regroupé les représentants des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudénit et le District de Bamako.

## **II. ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES AGRICOLES**

### **2.1. La Loi d'Orientation Agricole**

#### **2.1.1. Rappel**

Le Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture est une émanation de la Loi d'Orientation Agricole. A cet effet il est chargé essentiellement de la mise en œuvre de la loi d'orientation Agricole.

La matérialisation des articles 185 et 186 a abouti à l'élaboration de l'arrête n°0554/MA-SG du 05 mars 2007 qui fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement du Secrétariat Permanent.

A titre de rappel, l'article 185 de la Loi d'Orientation stipule que « il est créé un Conseil Supérieur de l'Agriculture doté d'un Comité Exécutif national et des Comités Régionaux » et l'article 186 stipule que « le Conseil Supérieur de l'Agriculture est un organe de concertation sur les politiques nationales de développement Agricole et péri Agricole.

Il a pour mission de veiller à l'application de la Loi d'Orientation Agricole.

#### **2.1.2. Bilan 2016**

Les activités réalisées au cours de l'année 2016 sont les suivantes :

- La poursuite de la mise en œuvre de la LOA ;
- La diffusion de la politique foncière Agricole dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. Les régions du Nord (Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit) ainsi que le district de Bamako n'ont pas été touchés par cette diffusion ;
- L'élaboration de textes d'application ;
- L'organisation du CENA et du CSA.

#### **2.1.3. Perspectives**

L'année 2017 sera consacrée à la poursuite des actions entreprises en 2016 et surtout la diffusion de la loi sur le foncier Agricole et la mise en œuvre du plan d'actions 2016- 2020 du PFA.

### **2.2. La Politique de Développement Agricole (PDA)**

#### **2.2.1. Rappel**

La Politique de Développement Agricole a pour objectifs généraux: i) la promotion économique et sociale des femmes, des jeunes et des hommes en milieu rural et périurbain ; ii) la souveraineté et la sécurité alimentaires du pays ; iii) la réduction de la pauvreté rurale ; iv) la modernisation de l'agriculture familiale et le développement de l'agro-industrie ; v) la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles ; vi) l'augmentation de la

contribution du secteur rural à la croissance économique et vii)l'aménagement Agricole équilibré et cohérent du territoire.

La PDA s'appuie sur huit (8) orientations stratégiques majeures qui sont :

1. assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble des populations du Mali et contribuer à celle de la sous-région ;
2. assurer le développement institutionnel et le renforcement des capacités de tous les acteurs;
3. Préserver l'environnement et mieux gérer les ressources naturelles;
4. développer les investissements dans le secteur Agricole;
5. améliorer la compétitivité des produits Agricoles et Agro-industriels sur les marchés aux plans intérieur, sous régional et international;
6. développer un système de recherche et de conseil Agricoles au service d'une Agriculture durable et compétitive;
7. assurer la formation de l'ensemble des acteurs du secteur et les faire accéder aux niveaux de connaissances et de compétences requis pour jouer leurs rôles et accomplir leurs missions;
8. mobiliser le financement et des ressources conséquentes et accessibles en faveur du développement Agricole.

Ces orientations s'inscrivent dans une logique intégrée de développement de l'Agriculture et se traduisent au niveau sous-sectoriel par des stratégies et mesures relatives aux domaines spécifiques de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture, de la forêt, de la faune, de l'eau, de l'environnement, de la recherche agricole et aux facteurs de production ainsi que des stratégies transversales.

### **2.2.2. *Les réalisations***

## **2.3. Plan de Passage à l'Approche Sectorielle**

### **2.3.1. *Rappel***

Conformément à l'une des recommandations de la Table Ronde du Gouvernement du Mali et de ses partenaires, tenue en juin 2008, il a été convenu d'orienter les actions de développement Agricole vers une approche sectorielle, avec éventuellement des appuis budgétaires sectoriels. Initiée à partir de septembre 2008, l'Approche Sectorielle pour le développement Agricole encourage l'intégration de toutes les ressources disponibles publiques et/ou privées (intérieures et extérieures) en vue de répondre aux priorités nationales.

L'objectif général du plan de passage consiste à « mettre en œuvre une approche sectorielle cohérente pour le secteur Agricole », tout en permettant : i) plus de cohérence du fait d'une meilleure coordination et d'une plus grande harmonisation ; ii) une réduction du nombre de projets et des coûts de transaction ; iii) une diminution de la dispersion des capacités administratives ; iv) un renforcement des capacités centrales et locales (financement, gestion, planification, suivi et évaluation) ; v) une meilleure réalisation des priorités sectorielles et des réformes.

**Tableau n°1** :Les objectifs spécifiques sont au nombre de 5, à savoir :

<i>Objectif Général (OG)</i>	
<b>« Mettre en œuvre une approche sectorielle cohérente pour le secteur Agricole »</b>	
<i>Objectifs spécifiques (OS)</i>	<i>Résultats à atteindre</i>
OS 1 : Élaborer et faire adopter par l'ensemble des acteurs étatiques et non-étatiques une politique de développement Agricole	1.1 Les organes (pilotage, secrétariat technique, groupes de travail) pour l'élaboration de la politique et des programmes sont définis et fonctionnels 1.2 L'avant-projet de la Politique de Développement Agricole est élaboré
OS 2 : Préparer le suivi du secteur Agricole et des sous-secteurs	2.1 Un jeu d'indicateurs sectoriels harmonisés est élaboré et validé 2.2 Le suivi-évaluation des sous-secteurs est assuré
OS 3 : Développer et adopter les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) aux niveaux national et régional et rendre disponible les outils de gestion axée sur les résultats	3.1 Les CDMT des Départements du secteur Agricole sont harmonisés 3.2 Les CDMT des Départements sont élaborés et adoptés 3.3 Les outils de Gestion Axée sur les Résultats sont élaborés et disponibles 3.4 Les plans de déconcentration des Départements sont élaborés et budgétisés
OS 4 : Mettre au point les mécanismes d'identification/formulation et de suivi-évaluation des projets/programmes	4.1 Le dispositif de l'identification/préparation des nouveaux projets/programmes par la CPS/SDR est mis en place 4.2 Le dispositif de suivi-évaluation est opérationnel
OS 5 : Mettre au point les mécanismes de collecte, d'analyse et de diffusion des données du secteur Agricole	1. La collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des statistiques sont harmonisés 2. Les données de base sectorielles sont disponibles et actualisées 3. Les données sectorielles sont informatisées à la CPS/SDR 4. Les informations sectorielles sont diffusées par la CPS/SDR

### **2.3.2. Les activités réalisées en 2016**

Les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PASSDR au cours de l'année 2016 sont:

#### **■ La réalisation de la Revue Conjointe du Secteur Agricole 2010-2015.**

L'un des engagements forts que le Mali a souscrit à l'instar des paires pour la promotion de l'Agriculture est d'atteindre un taux de croissance agricole annuel de 6/% et une part budgétaire de 10/% allouée au secteur Agricole.

L'engagement à promouvoir une planification politique basée sur les faits et les processus de mise en œuvre à travers la revue par les paires, le dialogue, l'analyse comparative et l'adoption des meilleures pratiques sont liés à ces deux buts les plus souvent cités du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) dont l'objectif fondamental est d'aider les pays africains à parvenir à une croissance plus que substantielle à travers une stratégie de développement impulsée par une agriculture viable qui permet d'éliminer la famine, de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, et qui favorise l'accroissement des exportations.

Les revues conjointes du secteur agricole (RCSA) constituent un instrument clé de soutien à la responsabilité mutuelle et à la mise en œuvre du Cadre des résultats du PDDAA. Elles permettent aux acteurs étatiques et aux acteurs non étatiques de se tenir mutuellement responsables par rapport au respect des promesses et des engagements prescrits dans les accords du PDDAA, des PNIA et autres accords de coopération connexes tels que ceux de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Nouvelle Alliance).

La revue sectorielle met l'accent de l'effort actuel pour la valorisation, l'élaboration et l'amélioration des pratiques nationales existantes. La revue a été réalisée avec la participation de l'ensemble des signataires du Pacte ECOWAP Mali signé en 2009. Le processus a été facilité techniquement et financièrement par le Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS), en tant que principale plateforme du PDDAA

Le rapport est disponible.

#### ■ **La tenue de la 6<sup>e</sup> Revue Sectorielle Conjointe (Etat/PTF/Profession Agricole)**

L'atelier de la revue sectorielle conjointe s'est tenu les 10 et 11 mai 2017. Le rapport général ainsi que le compte rendu des travaux de l'atelier sont disponibles.

Le communiqué conjoint issu de la revue a recommandé les six (6) points ci-après:

1. Faire le diagnostic organisationnel de la CPS/SDR en vue de renforcer ses capacités en ressources humaines, matérielles et financières, lui permettant de pleinement remplir ses missions;
2. Mettre en place un mécanisme de mise en œuvre et de supervision des projets et programmes dans les régions du Nord partagé entre le Gouvernement et les PTF ;
3. Opérationnaliser le PNISA avec l'implication des PTF et des autres acteurs ;
4. Evaluer le projet actuel du Passage à l'Approche sectorielle en vue de tirer les leçons ;
5. Intégrer les dimensions changements climatiques dans les politiques et stratégies nationales en capitalisant les résultats de la GDTE ;
6. Mettre en place un cadre de concertation entre les Ministères de l'Agriculture, de l'Elevage/Pêche et de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de la Construction Citoyenne sur les métiers Agricoles de transformation et de valorisation.

#### ■ **l'actualisation des CDMT du Ministère du Développement Rural et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire 2017-2019.**

#### ■ **la réalisation de la 16<sup>ème</sup> Revue des Projets et Programmes du secteur développement rural**

La revue annuelle des projets et programmes a été réalisée; le rapport est disponible.

- **la réalisation** de l'enquête Agricole de conjoncture ainsi que le bilan de la campagne

agricole 2016/2017

- La **réalisation** du rapport sur les tendances et perspectives du secteur Agricole.

Le Plan National d'Investissement Prioritaire dans le Secteur Agricole (PNIP-SA), en tant qu'élément constitutif du PNISA, vise à accroître la production Agricole, l'emploi, et la sécurité alimentaire sur **la période 2011-2015; c'est la** première génération de PNIA au Mali.

Le PNIP-SA a été élaboré dans le souci de réaliser un taux de croissance de 6% dans le secteur Agricole à l'horizon 2015 à travers: i) l'accroissement de la production céréalière (maïs, mil/sorgho, riz) par l'intensification et la modernisation des systèmes de production et de commercialisation ; ii) l'accroissement des productions animales (viande/lait) par l'aménagement des ressources et l'intensification des systèmes de production pastorales ; iii) l'accroissement des productions halieutique et aquacole.

Le PNIP-SA a été élaboré suivant un processus participatif impliquant l'ensemble des acteurs et a débuté par la prise du décret a servi par la suite à justifier respectivement la Décision N°10-0335/MA-SG du 29-nov-10 portant création de la Commission Nationale d'élaboration de la Politique de Développement Agricole et la Décision N°10-0256/MA-SG du 22-déc-10 créant les Commissions techniques spécifiques pour l'élaboration du PNISA.

La revue conjointe

Depuis, malgré l'adoption de ces importantes références en matière de développement du secteur par les plus hautes instances de décision pour le secteur, le Gouvernement en ce qui concerne la PDA et le Conseil supérieur de l'agriculture pour ce qui est du PNISA, aucun autre acte institutionnel fort relatif à leur mise en œuvre et leur suivi n'a été décidé encore moins pris. Cette préoccupation majeure semble avoir été implicitement imputée à la Cellule de Planification et de Statistique du SDR qui l'a simplement versé au nombre des points et questions à discuter dans le cadre de la Revue conjointe du secteur développement rural.

La mise en œuvre du PNIP-SA s'est faite timidement malgré la pleine acceptation des autorités nationales et l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF) intervenant dans le secteur. Le cadre institutionnel qui a administré sa gestation et au sein duquel la CPS-SDR a joué un rôle central en s'appuyant sur une Commission nationale n'est point une nouveauté dans l'expérience de la coordination et de la mise en œuvre des activités de projet et de programme dans le domaine de l'approche sectorielle, les secteurs de l'éducation et de la santé et leurs CPS respectives le démontrent à suffisance depuis bientôt deux décennies.

Les structures techniques impliquées dans l'exécution du PNIP-SA sont essentiellement la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) la Direction Nationale des Productions et des Inductrices Animales (DNPIA) et la Direction Nationale de la Pêche (DNP). Ces structures interviennent à travers: i) les activités régaliennes de conseil Agricole et ii) et les Projets et Programmes mis en œuvre par les ressources nationales (budget national) et le financement extérieur.

En son temps, un Comité préparatoire a été créé auprès du Ministre chargé de l'Agriculture par le Décret 08- 610/PM-RM du 09 octobre 2008 avec pour mission de :

- valider les termes de référence des différentes études et recherches nécessaires à la préparation du Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole ;

- suivre les activités de préparation et en informer largement tous les acteurs concernés notamment les départements ministériels, les collectivités décentralisées, les communautés rurales, la société civile, le secteur privé ;
- veiller à la cohérence des documents produits dans le cadre de la préparation du Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole avec les stratégies, politiques et autres programmes sectoriels, ainsi qu'avec les autres programmes de développement rural ;
- valider le projet de Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole.

Il est loisible de constater que les politiques post-PNISA sont presque toutes en phase avec la PNISA. Ceci peut être considéré comme le point de départ d'une convergence dans les politiques et stratégies du secteur.

En conformité avec les engagements sous régionaux en rapport la formulation d'une politique nationale axée sur les investissements agricoles le pays a élaboré un PNISA inspiré des documents stratégiques qui encadrent le développement du pays comme le CSCRP, la LOA et la SDR. L'adoption de la PNISA a marqué le début d'une cohérence d'ensemble d'intervention dans le secteur agricole.

Mais avec la complexité du secteur rural et les instabilités institutionnelles, des politiques spécifiques ont vu le jour, dont les analyses ont permis de constater des convergences entre ces politiques, mais aussi de déceler des divergences.

On note avec intérêt que les engagements ont été respectés par l'ensemble des signataires du PACTE . dans ce sens certaines dispositions sont à noter :

- ✓ **Pour le Gouvernement.** C'est ainsi que les bilans et les programmations annuelles sont faits suivant les filières et suivant les 5 composantes du PNISA, le plan de campagne harmonisé et consolidé est élaboré, mis en œuvre et suivi suivant l'architecture du PNISA.

Des cadres de concertation existent pour les filières échalote/oignon et le Pourghère. Depuis un certain temps ces cadres fonctionnent très peu faute de moyens financiers.

Il existe des textes d'application de la LOA et des lois en matière de santé publique vétérinaire,

La revue sectorielle conjointe du secteur Agricole est organisée chaque année et les réunions de cabinets se tiennent pour le suivi de la mise en œuvre du PNISA. A ces rencontres auxquelles participent la profession Agricole que les structures centrales techniques, les offices, les agences de développement présentent l'état de la mise en œuvre des activités des programmes du PNISA. Des recommandations issues de ces rencontres sont suivies par les différents acteurs

Le suivi de la campagne Agricole se fait à travers deux processus: i) trois supervisions nationales impliquant tous les acteurs concernés dans la mise en œuvre de la campagne Agricole et ii) le bulletin décadaire de suivi de la campagne agricole ( trois bulletins par mois de mai à octobre pour la composante hivernage et de novembre à avril pour la composante de contre saison). De 2008 à 2014, la production du bulletin était hebdomadaire. A partir de 2015, elle est devenue décadaire.

- ✓ **Pour les Acteurs non étatiques/** Organisations de producteurs. L'APCAM, la CNOP, la FENAFER la FENAJER, le Conseil National de la Société Civile ont participé à l'élaboration des documents de politique dont la Politique de Développement Agricole

(PDA) et le Programme d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) ainsi qu'aux Revues Sectorielles conjointes (Etat/PTF/profession Agricole).

- ✓ **Pour les PTF**, Le pays dispose de plus de 12 Groupes Thématiques sectoriels dans lesquels une bonne partie des PD participent et dont le pilotage du Gouvernement et la mixité des différents groupes thématiques est un atout et un gage d'appui institutionnel.

Dans le Secteur du Développement Rural, cette mixité du Groupe Thématique Economie Agricole et Rural (GT-EAR) et le pilotage du gouvernement sont appréciables notamment dans le sous-groupe d'Irrigation. Il est à souligner que le sous-groupe de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, le sous-groupe d'élevage et Pêche et le Groupe EAR aussi font des réunions mixtes des concertations.

- ✓ **Pour le Secteur Privé**. Concernant les processus du PNISA et les revues conjointes, le Secteur Privé a été très actif à toutes les étapes. Les rencontres de partage au sein de la Profession du Secteur Privé n'ont pu être réalisées.

Le plan de mandature du Secteur Privé est élaboré sur la base des résultats des revues successives et des orientations données par la PDA et les axes d'interventions définis par le PNISA.

## 2.4. Le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA 2015-2025)

### 2.4.1. *Rappel :*

Le processus de passage à l'approche « sectorielle » du développement agricole a été lancé en octobre 2008 par la définition d'une vision commune et l'élaboration d'un Plan de Passage validé par les autorités et l'ensemble des acteurs non étatiques en mai 2009. L'objectif général recherché est la mise en place cohérente d'instruments d'une gestion efficace des investissements publics dans le secteur Agricole. Conformément aux prescriptions de la Loi d'orientation Agricole (LOA), le plan de passage à l'approche sectorielle prévoit prioritairement à court terme l'élaboration de la Politique de Développement Agricole (PDA) et de son plan d'actions décennal, le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) qui doit tenir compte des axes prioritaires dudit secteur, de ses besoins financiers et des missions des acteurs impliqués.

#### **Champ d'action du PNISA**

En support à la PDA, le PNISA constitue le cadre national de planification du Mali pour le secteur. Son champ d'application est de portée globale, regroupant les domaines d'intervention des départements ministériels en charge du Développement Rural, de la Sécurité Alimentaire, de l'Environnement et de l'Assainissement. Le PNISA prend en compte les domaines transversaux comme le renforcement institutionnel, la formation, la recherche et la vulgarisation agricole. Il intègre les dimensions genre, environnementale et sociale pour assurer la durabilité des réalisations.

#### **Les programmes du PNISA**

Le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole est structuré en 5 programmes qui sont développés à travers 25 Actions (sous programmes) et 83 Activités,

### ***1..Renforcement de capacités***

L'objectif visé à travers ce programme est d'avoir des acteurs professionnels disposant des ressources humaines, matérielles et financières leur permettant d'entreprendre de manière efficiente leurs activités.

Ce programme est sous-tendu par huit actions dont les activités seront mises en œuvre concomitamment avec celles des autres programmes.

Le coût global du programme de renforcement des capacités dans le cadre du PNISA est évalué à 1508 808 649 539 FCFA

### ***2..Investissements***

L'objectif visé à travers ce programme est de moderniser le monde Agricole et rural par la mobilisation massive d'investissements dans les facteurs fondamentaux de production(foncier, financement, aménagements, équipements). Ce programme est structuré autour des cinq sous programmes.

Le coût global du programme Investissement se chiffre à 2 071 319 022 935 FCFA.

### ***3..Productivité et compétitivité***

L'objectif visé par ce programme est de Rendre les produits maliens plus compétitifs et gagner des parts additionnelles sur les marchés intérieurs, sous régionaux et internationaux, par des mesures visant à encourager la production et la compétitivité des filières.

Le programme est composé de sept branches d'actions

Le coût global du programme Production/Compétitivité s'établit à 3 075 422 319 297 FCFA

### ***4..Recherche Formation***

Ce programme vise les objectifs suivants :

- Mettre à la disposition du secteur productif Agricole les techniques innovantes permettant de satisfaire les Objectifs de Production, de Productivité et de Gestion durable de l'environnement, consignés dans la Politique de Développement Agricole.
- Permettre aux acteurs d'accéder aux niveaux de compétences requis pour remplir leurs missions (acteurs institutionnels) et gérer durablement leurs exploitations Agricoles(acteurs privés).

Le Programme comprend huit actions.

Le coût total du programme de Recherche/Formation Agricole est de 164 504 483 540 FCFA

### ***5..Sécurité alimentaire et nutritionnelle***

L'objectif visé est d'assurer la sécurité alimentaire des populations en couvrant l'ensemble de leurs besoins alimentaires à l'horizon 2025. Le programme est structuré autour de trois actions  
Coût total est de 98 781 058 333 FCFA.

#### ***2.4.2. Réalisations de 2016***

Les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PNISA ont porté sur les points ci - après:

### **1. Préparation du processus de déclinaison du PNISA**

- Elaboration du projet de communication écrite sur le PNISA. Cette communication a été présentée au Ministère de l'Agriculture en vue de sa soumission au Conseil des Ministres. Mais, compte tenu de certaines contingences, le document n'a pas été soumis au conseil des ministres
- Elaboration d'une feuille de route du processus de déclinaison du PNISA et Programmes quinquennaux
- Elaboration du budget du processus de déclinaison. Le budget élaboré prend en compte les éléments ci-après : frais des équipes techniques régionales, frais de mission de l'équipe nationale d'appui aux régions, frais de tenue du Comité Exécutif Régional de l'Agriculture (CERA), frais de l'atelier /retraite pour la consolidation des programmes quinquennaux issus de la déclinaison du PNISA, frais de d'édition et de multiplication du document.

### **2. Mise en œuvre du processus de déclinaison:**

Le lancement du processus de déclinaison dans les régions s'est déroulé de la manière suivante:

- deux ateliers régionaux qui ont été organisés, le premier a été tenu à Mopti et a regroupé les participants des régions de Mopti, Gao, Ménaka, Kidal, Taoudéni et Tombouctou. Le second atelier a regroupé à Ségou les participants des régions de Koulikoro, de Sikasso, de Ségou et du District de Bamako.
  - Un atelier a été spécialement organisé à Kayes du fait que compte tenu des activités les acteurs de cette région invités à Ségou n'ont pas pu faire le déplacement.
3. Soumission aux PTF d'une requête de financement du processus de déclinaison. Cette requête n'a pas eu de suite.

### **4. formations des cadres**

**Formation des cadres sur l'AIC et l'élaboration des projets d'investissement en lien avec l'AIC et le processus d'intégration de l'AIC dans les projets et programmes de développement Agricole.**

Cette formation a touché plus de trente-huit cadres du niveau national. L'agriculture climato-intelligente (ACI) repose sur trois piliers : la sécurité alimentaire et le bien-être des agriculteurs, l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique.

Afin d'harmoniser la recherche avec l'action des décideurs, il est nécessaire de maintenir une interaction permanente entre la science, les politiques publiques (PDA et autres) et le secteur privé, y compris les agriculteurs.

Le concept suppose que le cycle programmation/mise en œuvre/suivi et évaluation s'intègre dans une démarche d'apprentissage, de partage des connaissances et de recherche de solutions.

### **Formation des cadres sur les Filets sociaux de sécurité.**

C'était une restitution de l'atelier d'Accra organisé par l'ARAA du 4 au 6 novembre 2016. L'objectif visé était de constituer un noyau national de filets sociaux de sécurité en vue de

disposer de programmes nationaux de sécurités viables. Les filets sociaux de sécurité consistent en des Transferts sociaux non-contributifs Fournis en espèces ou en nature aux individus pauvres et vulnérables dans le but de :- réduire la pauvreté et les inégalités, renforcer leurs capacités productives et les aider à mieux gérer les risques. Ils servent à :

- prévenir :
- limiter l'adoption des stratégies qui accroissent les risques),
- Atténuer : éviter que les effets du choc deviennent plus nuisibles,
- Corriger les effets négatifs induis par les systèmes

## **5. L'élaboration du Plan de campagne harmonisé et consolidé 2016-2017 et son suivi.**

Le plan de campagne 2016/2017 couvre l'ensemble des filières des productions végétales, animales et piscicoles, y compris les filières émergentes ainsi que tous les programmes transversaux du secteur. Chaque filière fait l'objet d'un programme d'intervention suivant l'approche sectorielle (programme). Il reflète l'engagement des acteurs du secteur et vise essentiellement l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

Les différents programmes d'intervention par filière ou chaîne de valeurs contenues dans le plan de campagne sont déclinés en objectifs, bassins de production et composantes (stratégies d'intervention, productivités/compétitives, mesures d'accompagnement, recherche formation, coûts et plans de financement).

### **2.4.3. Les perspectives**

- Travaux de déclinaison du PNISA 2015/2025 en programmes quinquennaux d'investissement dans le Secteur Agricole dans toutes les régions et le District de Bamako ;
- Elaboration du programme décennal AMINE 2016-2025 et sa validation
- Organisation du Comité Exécutif National de l'Agriculture sur le document consolidé des programmes quinquennaux 2017/2021 de mise en œuvre du PNISA,
- Organisation, du Business meeting sur le plan quinquennal 2017/2021 de mise en œuvre du PNISA.
- Formation des cadres nationaux et régionaux sur l'AIC et la GAR.

Le processus de déclinaison du PNISA aboutira à des programmes quinquennaux régionaux. Les programmes quinquennaux seront rassemblés en programme quinquennal unique dénommé Programme Agriculture Malienne Intelligent et Nourrissant Pilier de l'Émergence « AMINE ».

Les programmes quinquennaux régionaux intégreront les aspects l'agriculture intelligente face au climat (AIC), les Objectifs du développement durable (ODD), les filets sociaux de sécurité (FSS) et la gouvernance, du genre et des groupes vulnérables

Par ailleurs, depuis janvier 2016, les ODD ont pris le relais des OMD dans l'agenda de développement des Nations Unies et sont supposés corriger certaines faiblesses des OMD en ayant un caractère universel et en combinant les 3 dimensions du développement durable, l'économique, le social et l'environnemental, contrairement aux OMD. Les ODD Avec ces 17 objectifs (**1.** Pas de pauvreté, **2.** Faim "zéro", **3.** Bonne santé et bien-être, **4.** Éducation de

qualité, **5.** Égalité entre les sexes, **6.** Eau propre et assainissement, **7.** Énergie propre et d'un coût abordable, **8.** Travail décent et croissance économique, **9.** Industrie, innovation et infrastructure, **10.** Inégalités réduites, **11.** Villes et communautés durables, **12.** Consommation et production responsables, **13.** Lutte contre le changement climatique, **14.** Vie aquatique, **15.** Vie terrestre, **16.** Paix, justice et institutions efficaces, **17.** Partenariats pour la réalisation des objectifs).

### III. LE SUIVI DE LA PERFORMANCE DU SECTEUR AGRICOLE

#### 3.1. La Revue des Projets et Programmes

~~L'analyse du Secteur du Développement Rural révèle que d'importants efforts ont été faits à travers l'adoption en Septembre 2006 de la Loi d'Orientation Agricole (LOA), prenant en compte les différents Schémas et Politiques existantes.~~

##### 3.1.1. ~~L'état des Projets et Programmes en 2015~~

~~Au 31 Décembre 2015, le volume global du financement acquis est de 800 milliards environ (**provisoire**) contre 908 milliards FCFA en 2014, soit une baisse de 12%.~~

~~Dix-neuf (19) projets sur les 118 de la dernière revue (15<sup>ème</sup>) sont clos au 31 Décembre 2014 dont quatorze (14) sont du sous-secteur de l'agriculture et cinq (5) de l'élevage. Leur volume de financement acquis est d'environ 88 milliards de FCFA. Ils sont sortis du portefeuille.~~

~~Le portefeuille du SDR regroupe 102 projets et programmes, dont 89 en exécution et 13 nouveaux projets en préparation/démarrage.~~

~~Ces treize (13) nouveaux projets dans le portefeuille, dont onze (11) de l'agriculture et deux (02) de l'élevage ont un financement acquis d'environ 65 milliards de FCFA. Ils sont intégrés dans le portefeuille.~~

~~Les PTF participent au financement du portefeuille du SDR à hauteur de 71%, soit 572 milliards de FCFA sur 800 milliards de FCFA.~~

### 3.1.2. *La situation de financement des Projets et Programmes*

—Tableau de synthèse de la situation des projets/programmes du SDR (chiffres en Millions de FCFA)

N°	Etat des P/P	Domaines/ Sous-secteurs	Nombre P/P	Financement Acquis	Parts GRM et PTF	Taux (%) moyen décaissé	Liste des PTF et nombre de P/P (...)
1	Clos en 2014 19 P/P	Agriculture	14	87 770	PTF = 62 821 (11 P/P) GRM = 24 949 (08 PP)	73%	BID (2) ; Danemark (1) ; AGRA (1) ; Allemagne (1) ; BAD (1) ; Belgique (1) ; BOAD (1) PP de l'ON, fusionné avec un autre ; Lux Dév (1) ; Pays Bas (1) ; Commun (1).
		Elevage/Pêche	5				
		Sécurité Alimentaire	0				
2	Exécution Normale 48 P/P	Agriculture	39	393 978	PTF = 265 784 (24 P/P) GRM = 128 194 (24 PP)	54%	AGRA (1) ; UE (2) ; Belgique (3) ; Chine (1) ; Danemark (1) ; Espagne (1) ; Commun (8).
		Elevage/Pêche	6				
		Sécurité Alimentaire	3				
3	Retard d'Exécution 41 P/P	Agriculture	17	340 971	PTF = 255 449 (18 PP) GRM = 85 522 (23 P/P)	58%	BID (3) ; BIDC UEMOA (1) ; BOAD (1) ; Canada (1) ; Japon (1) ; Vietnam (1) ; Commun (3)
		Elevage/Pêche	22				
		Sécurité Alimentaire	2				
4	Nouveaux 13 P/P	Agriculture	11	65 143	PTF = 50 448 (8 P/P) GRM = 14 695 (5 PP)	Néant	
		Elevage/Pêche	2				
		Sécurité Alimentaire	0				
<b>TOTAUX</b>			121 P/P dont 19	887 862 dont	Répartition des <b>800 092</b>		

N°	Etat des P/P	Domaines/ Sous-secteurs	Nombre P/P	Financement Acquis	Parts GRM et PTF	Taux (%) moyen décaissé	Liste des PTF et nombre de P/P (...)
			Clos et <b>102</b> en exécution ou démarrage	<del>800 092</del> pour les <del>P/P</del> en exécution ou démarrage	<del>PTF = 571 681</del>  <del>GRM = 228 411</del>		

Ces Projets et Programmes cumulent un niveau de financement de ~~800,092~~ milliard de francs CFA dont ~~71,45%~~ par les partenaires techniques et financiers et le reste par l'Etat.

Les financements acquis cumulés se répartissent entre l'agriculture ~~81%~~, l'élevage et la pêche (~~12%~~) et la sécurité alimentaire (~~7%~~).

### 3.1.3. *Les impacts*

La mise en œuvre des Projets et Programmes a permis de :

- réaliser les investissements (agro-pastoraux, hydro-agricoles et équipements) à hauteur 60% des fonds.
- former les cadres du Secteur dans divers domaines (perfectionnements et diplômes).

### 3.1.4. *Les contraintes*

Les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des projets qui sont de plusieurs ordres, sont récurrentes:

- Insuffisance d'allocations budgétaires pour le suivi des projets/programmes.
- Insuffisances dans la maîtrise des procédures de passation des marchés.
- Circuit d'approbation est parfois très long.
- Faiblesse au niveau du remplissage des fiches (Budget Spécial d'Investissement ou BSI et fiches de suivi de la revue annuelle).
- Défaillances des entreprises attributaires des marchés.
- Longue période entre la signature de l'Accord de Prêt et le premier décaissement.

Les rapports de suivi, d'évaluation MENOR et les Répertoires des P/P, peuvent être consultés sur le site Web de la CPS/SDR: [www.cps-sdr.ml](http://www.cps-sdr.ml).

### 3.1.5. *Les perspectives,*

- Formation des cadres du secteur au Dispositif de Suivi Evaluation
- Poursuite du suivi régulier des P/P, des supervisions des P/P, des évaluations MENOR des P/P.

## 3.2. Les résultats de la campagne (réalisation de l'état des statistiques macroéconomiques)

### 3.2.1. *Bilan synoptique campagne agricole 2016-2017*

#### A- *Production végétale*

##### ■ **Productions céréalières**

La production céréalière de la campagne agricole 2016/2017 est évaluée à **8 849 551 tonnes** (EAC 2016-2017), toutes céréales confondues. Elle a augmenté de **10%** par rapport à celle de la campagne 2015-2016 qui a été de **8 054 896 tonnes**. Cette production est répartie comme suit :

Spéculation	Production		% d'augmentation
	2016/2017	2015/2016	
Riz paddy	2780905	2451321	13,45
Maïs	2 811 385	2 092 033	34,39
Mil	1 806 559	1 997 534	-9,56
Sorgho	1 393 826	1 444 770	-3,53
Fonio	16 740	24 256	-30,99
Blé	40137	35 756	12,25

**Commentaires** : il ressort de ce tableau que la production céréalière 2016/2017 a connu une augmentation due principalement au Riz (**13,45%**), au Maïs (**34,39**) et le blé (**12,25%**). Les baisses de production constatées portent sur le mil, sorgho et le fonio

### Bilan céréalier :

Le bilan céréalier établi sur la base des résultats de l'EAC de la campagne agricole 2016-2017 dégage un excédent céréalier de 3 770 070 tonnes dont 565 430 tonnes de riz marchand (CPS/SDR 2016).

La production 2016/2017 est en hausse de 34,9% par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 10% par rapport à l'année dernière. Le détail du bilan céréalier est donné dans le tableau 1.

**Tableau 1** : Bilan céréalier de la campagne agricole 2016/2017

Postes	Riz	Blé et orge	Céréales sèches	Total
Population au 30/04/2017				19 264 608
1 Disponibilité (millier de tonnes)	1880,74	34,12	5883,1	7797,96
Production brute (millier de tonnes)	2811,05	40,14	6113,64	8964,83
Production disponible (millier de tonnes)	1745,66	34,12	5196,6	6976,37
Stocks au 01/11/2016 (millier de tonnes)	135,08	0	686,5	821,58
Stocks paysans (millier de tonnes)	113,85		664,13	777,98
Autres stocks (millier de tonnes)	21,23		22,38	43,61
2 Besoins (millier de tonnes)	1584,91	195,71	2739,76	4520,39
Norme de consommation (kg/hbt/an)	75,7	10,04	128,26	214
Consommation humaine (millier de tonnes)	1458,33	193,42	2470,9	4122,65
Stocks finaux prévus au 31/10/2017 (millier de tonnes)	126,58	2,29	268,87	397,74
Stocks paysans (millier de tonnes)	76,42	0,5	253,57	330,49
Autres stocks (millier de tonnes)	50,16	1,79	15,29	67,25
3 Excédent (+) Déficit (-) brut (millier de tonnes)	295,83	-161,59	3143,34	3277,57
4 Solde import-export	269,6	213,2	9,69	492,5

Importations commerciales prévues (millier de tonnes)	263,52	215,66	5,21	484,4
Aides prévues (millier de tonnes)	6,57	2,74	6,39	15,7
Exportations prévues (millier de tonnes)	0,48	5,2	1,91	7,6
5 Excédent (+) déficit (-) net (millier de tonnes)	565,43	51,61	3153,03	3770,07
6 Disponibilité apparente (kg/hbt/an)	111,62	12,84	305,89	430,35

### ■ Production cotonnière

Les superficies réalisées au cours de la campagne Agricole sont de 656 085 ha.

La production réalisée est de 645 000 tonnes dont 24 800 en zone OHVN contre 513 536 tonnes en 2015/2016 soit une augmentation de 26 %.

Cette progression s'explique par certains faits marquants tels que :

- le maintien de la subvention des engrais par l'Etat,
- le paiement à temps des recettes coton de la campagne précédente,
- la fixation d'un prix incitatif au producteur à 250 FCFA le kilogramme de coton graine de 1er choix par le Président de la République, Chef de l'Etat.

### ■ Autres productions végétales

Les autres productions végétales regroupent les légumineuses alimentaires, les cultures maraîchères, les produits de cueillette et les fruitiers (tableau N°2). Elles sont dominées par les productions de mangues et de patates douces respectivement de 708 000 tonnes et 444 820 tonnes. Ces produits contribuent à l'équilibre nutritionnel et à l'amélioration des revenus des populations rurales notamment les femmes et les jeunes.

Tableau 1: Autres productions végétales (en tonnes)

Production des légumineuses alimentaires		Principales productions maraîchères			
Cultures	Quantité	Cultures	Quantité	Cultures	Quantité
Niébé	180 080	Echalote	2 316	Gombo	206 716
Arachide	373 520	Oignon	74 893	Pomme de terre	11 168
Sésame	37 580	Tomate	100 158	Patate douce	444 820
Soja	11 770	Chou	20 501	Manioc	100 878
Voandzou	25 960	Laitue	4 506	Igname	78 769

Principales productions de cueillette		Principales productions fruitières	
Cultures	Quantité (en tonnes)	Cultures	Quantité (en tonnes)
Karité	173800	Anacarde	75 600
Gomme arabique	4 500	Agrumes	148 000
Néré	3 860	Mangue	708 000
Jujube	6 100	Papaye	62 700
Baobab fruit	106 000	Banane	143 000
Zaban	16 100	Goyave	00

■ **Production de semences**

Les résultats de la production de la filière semencière durant la campagne agricole 2016/2017 sont donnés dans le Tableau n°.

**Tableau: Superficies emblavées et quantités de semences produites**

Spécifications	Superficies (ha)			Productions (t)		
	R1	R2	R1 + R2	R1	R2	R1 + R2
Riz maîtrise totale eau	641,80	426,58	1 068,38	3 563,53	2 303,96	5867,49
Riz submersion	159,60	923,50	1 083,10	438,45	2 407,44	2 845,89
Riz pluvial	96,79	209,50	306,29	223,60	590,23	813,83
S/Total riz	898,19	1 559,58	57,77	4 225,58	5 301,63	9 527,22
Maïs	479,72	663,75	1 143,47	1 275,11	1 484,21	2 759,31
Sorgho	459,06	342,75	801,81	740,92	436,95	1 177,87
Mil	390,50	166,75	557,25	346,16	159,27	505,43
Niébé	362,65	111,45	474,10	264,59	86,58	351,17
Dolique	-	2,50	2,50	-	-	-
Gombo	15,95	0,50	16,45	6,29	0,15	6,44
Arachide	184,60	308,75	493,35	137,98	290,22	428,19
Fonio	7,00		7,00	4,90	-	4,90
Soja	21,00		21,00	21,00	-	21,00
Sésame	6,50	99,75	106,25	3,44	34,11	37,55
S/Total cult.sèches	1 926,98	1 696,60	3 623,58	2 800,38	2 491,48	5 291,86
Oignon	6,00	-	6,00	2,70	-	2,70
Echalote	5,00		5,00	125,00	-	125,00
Tomate	2,00	16,50	18,50	1,20	3,48	4,68
S/Total cult. Maraîchères	36,00	16,50	52,50	128,90	3,48	132,38

**Commentaires:** Les superficies emblavées pour la production de semences sont respectivement de 2 865 ha pour le R1 et de 3 273,28 ha pour le R2. Les quantités produites seront certifiées après analyse au laboratoire.

Il faut noter que les semences R1 et R2 produites durant la campagne 2016/2017 sont commercialisées en 2017 pour couvrir les besoins de la campagne agricole 2017/2018 et la reconstitution du Stock National de Sécurité de Semences (SNSS).

#### B- Productions animales, halieutiques et aquacoles

Le bilan couvre les résultats produits du 1er mai 2016 au 31 janvier 2017. Les activités se poursuivront jusqu'au 31 mars 2017.

#### ■ Productions Animales

Type de production	prévision	réalisation	%
Production de viande contrôlée	76 000	45625	60,03
Production d'animaux d'embouche			
<b>Production d'animaux d'embouche</b>			
Bovin	35948	61800	58,4
ovinn	70323	102000	68,94
caprin	12038	23750	50,69
porcin	5404	17000	31,78
<b>Production de lait</b>	<b>5 381,4</b>	7400	72,45
<b>Production d'œufs de consommation et de poulets de chair</b>			
pondeuses	<b>2 455 755</b>	<b>2 767 500,</b>	<b>88,74%</b>
Œufs produits	<b>352 589 530</b>	<b>477 467 000,</b>	<b>73,85%;</b>
poulets de chair	<b>4 716 014</b>	<b>7 570 010</b>	<b>62,30%</b>
Sur <b>33 000 000</b> sujets de volaille locale, ont été présentés sur différents marchés suivis, et vendus, soit un taux de vente de <b>71,47%</b> .	<b>3040138 présentés</b>  <b>2172833 vendus</b>	33000000	71,47%
cuirs verts (pièces)	<b>323 490</b>	505 700	63,97%
peaux ovines et caprines vertes (pièces)	<b>1 071811</b>	<b>1 638 500,</b>	65,41%

Les opérations de ventes promotionnelles ont porté sur **810** bovins présentés sur lesquels **631** bovins ont été vendus, soit un taux de vente de 78%. Ce résultat représente **33%** de la prévision de **2 450** bovins pour l'ensemble du territoire national.

Par rapport à la fête de TABASKI, **25 898 béliers** ont été mis en vente sur une prévision de **30 800**, soit une réalisation de **84,08 %**.

**Insémination artificielle** Au cours de la campagne 2016-2017, un total de **5 142** vaches ont été inséminées dont **4 922** avec des semences de races laitières sur une prévision de 10 000, **soit 49%** et **220** avec des semences de race à viande sur une prévision de 1000, soit 22% de réalisation.

Les mises bas enregistrées durant la période sont au nombre de **1 929 dont 1052** veaux et **877** velles.

Les chiffres communiqués au CNIA par l'APCAM sont de **5 664** vaches inséminées pendant la période d'août 2015 à février 2016 (arrêt du programme à cette date par manque de synchronisants).

Dans le cadre de la coopération, le Mali a reçu du Royaume du Maroc **125 000** doses de semences animales en mars 2014. Depuis cette date, **14 840 vaches** ont été inséminées avec **22 260** doses de semences. Cet écart s'explique par la répétition des actes d'insémination chez certaines femelles.

Le nombre de naissances totales est de **5 605** dont **2861** veaux et **2744** velles.

### **1.1.1 Production de fourrages**

Dans le cadre du programme de diffusion des cultures fourragères, **47 204 Kg** de semences de toutes spéculations confondues ont été reçues du WAAPP-PPAAO sur une prévision de **138 060 kg**, soit **34,19%** des besoins en semences fourragères.

Les superficies totales emblavées ont atteint **8 705,2 ha** de parcelle de diffusion de cultures fourragères sur une prévision estimée à **8 337 ha**, soit **104,42 %** et **16 943 ha** de *bourgou* ont été régénérés sur une prévision de **20 390 ha**, soit **83,09%**.

L'augmentation des parcelles de diffusion des cultures fourragères est due à l'engouement que le programme a créé chez les producteurs et à l'appui des partenaires.

Les quantités de fourrages produites (y compris le bourgou) durant la campagne sont estimées à environ **192 500 tonnes** de matières sèches (*MS*) pour une prévision de **185 450 tonnes**, soit un taux de réalisation de **103,78%**.

## **1.2 Actions de soutien aux productions animales**

### **1.2.1 Organisation des producteurs**

L'appui a concerné la création de 13 sociétés coopératives pastorales (SCP) pour une meilleure gestion des aménagements pastoraux (périmètres, pistes de transhumance balisées, points d'eau.) dans le cadre du PGRNCC.

### **1.2.2 Formation Agricole**

Les activités menées ont porté sur :

- La formation de **615** producteurs dont **200** femmes sur les thèmes suivants : insémination artificielle, aviculture, gestion des infrastructures marchandes, techniques d'hygiène et de transformation de lait ;
- le recrutement de **35 ATE, 35 TE et 8 ATE** professionnels au Centre de Formation Pratique en Elevage (CFPE);
- le recyclage de **10** inséminateurs privés en diagnostic de gestation en collaboration avec le Programme Bovin IER.

### 1.2.3 Aménagements pastoraux

En matière d'aménagement et d'hydraulique pastoraux, les actions suivantes ont été menées :

- La réalisation de **3** nouveaux périmètres pastoraux à Galo, Gringalé Peulh et Meulekman dans le cercle de Nara ;
- la validation des études pour la réalisation de **12** périmètres pastoraux et le balisage de **14** pistes de transhumance dans les cercles de Banamba, Nara et Nioro dans le cadre du Projet de Gestion des Ressources Naturelles PGRNCC ;
- le balisage de **458 km** de pistes de transhumance à Kayes, Mopti ;
- l'ensemencement de **8 000 ha** de pâturages à Gao et Bourem et le surcreusement de **7** mares à Gao et Gourma Rharous.

### 1.2.4 Infrastructures et équipements d'élevage

Les infrastructures et équipement d'élevage ont été réalisés par l'Etat ou avec l'appui de différents partenaires :

- La réalisation de **4** marchés à bétail à Fatoma, Nioro, Ségou, Niono ;
- La construction de **10** banques d'aliment bétail dans le cercle de Kayes ;
- la construction d'une (1) mini laiterie à Nara ;
- la réception de **64** silos d'ensilage dans la région de Kayes, Koulikoro, Sikasso et de Mopti et la distribution de **15** hache-paille aux organisations professionnelles ;
- la réalisation d'1 forage équipé de panneaux solaires au centre de collecte de Zambougou et la réhabilitation du centre de collecte de Konobougou la réhabilitation et l'équipement des centres de collecte de Kouloum et de Ségala;
- L'équipement des centres de collecte de Konio (Djenné), de Baye (Bankass), de Socoura et du point de collecte Togorongou (Mopti).

### 1.2.5 Commercialisation

Dans le cadre de la commercialisation, l'exportation contrôlée d'animaux vivants a concerné : **111 760** bovins, **613 431** petits ruminants ; **536** asins, **247** camelins, **464** équins, en direction de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée, du Burkina Faso, du Ghana, du Niger, du Nigéria, du Bénin et de l'Algérie Libéria. Le flux monétaire engendré par ces transactions se chiffre à plus de **60,665 milliards de FCFA**.

L'exportation contrôlée des cuirs et peaux a porté sur **808 879** pièces de cuirs (**4 044 tonnes**) et **85 030** pièces de peaux ovines et caprines (**42,5 tonnes**) en direction du Ghana, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Niger. Les quantités de cuirs et peaux exportées sont évaluées à **5,727 Milliards de FCFA**.

### 1.2.6 Renforcement de capacités des acteurs

Dans le domaine du renforcement des capacités des acteurs, les actions ont porté sur :

- la dotation en 300 têtes de caprins de 60 ménages vulnérables des cercles de Gao, Ansongo et Bourem par le projet de Développement Durable de la Région de Gao (DDRG) ;
- la dotation de **800** ménages vulnérables des communes de Ménaka et d'Andéramboukane en noyaux de petits ruminants, soit **4 000** têtes de caprins par la FAO ;
- la dotation de **375** ménages vulnérables dans **5** communes de Nioro du Sahel en noyaux de caprins FAO/Finlande ;
- l'introduction de moutons Balami (**70** brebis et **3** béliers à Ségou, **83** brebis et **3** béliers à Mopti) par le CNRA/WAAPP ;
- la distribution de **977** coqs « Wassachiè » à des groupes de femmes et jeunes de la commune de Kouniana (Koutiala), soit **807** de femmes (**82,60 %**) et **170** jeunes (**17,40 %**).

### 1.2.7 Subvention des intrants d'élevage

Concernant la subvention en intrants d'élevage (concentrés ruminants et concentrés volaille), le manuel de procédures de gestion administrative et financière a été adopté. La décision de fixation des prix repères a été signée et des dispositions sont en cours pour son opérationnalisation.

La délivrance des cautions techniques a commencé et va se poursuivre jusqu'au mois de mars 2017.

## 1.3 Sante animale et sante publique vétérinaire

### 1.4.1 Santé animale

#### 1.4.1.1. Protection sanitaire du cheptel

Au cours de la campagne Agricole, le LCV a produit **32 857 250** doses toutes valences confondues.

Sur une prévision de **31 879 214** têtes, toutes espèces confondues, **30 187 003** têtes ont été vaccinées, soit un taux de réalisation de **94,69%** avec l'appui de divers partenaires.

#### 1.4.1.2. Surveillance épidémiologique des maladies animales

Les actions suivantes ont été réalisées:

- ✓ *Visite des troupeaux, marchés et exploitations avicoles* : **329** marchés à volailles, **1 009** foires hebdomadaires, **514** exploitations modernes et **5 954** exploitations traditionnelles ont été visités.
- ✓ *Gestion des foyers* : **27** foyers enregistrés dont **13** pour la rage dans le District de Bamako et Sikasso, **9** pour la fièvre aphteuse dans les régions de Koulikoro, Ségou, Mopti et Sikasso ; **3** pour la PPCB à Ségou, Koulikoro et Sikasso. Ces différents foyers ont fait, toutes espèces confondues **7 829** contaminés, **660** malades, **164** morts et **70** abattus.
- ✓ *Surveillance de la grippe aviaire, de la fièvre de la vallée du Rift et de la rage* :
  - tenues de **22** réunions de Comité Technique de Coordination (CTC), de **10** réunions du comité régional de veille de Sikasso et de **2** ateliers de diffusion du Plan de contingence ;
  - Délivrance de **334** autorisations d'importation pour **4 422 236** poussins d'un jour et **2 386 592** œufs ;

- Production et diffusion des microprogrammes de sensibilisation et d'information sur les radios de proximité en plusieurs langues et animation une conférence de presse avec la DNS et l'élaboration d'un plan d'urgence. Sur 228 prélèvements sur les ovins et caprins 9 étaient positifs sont les activités de suivi de la FVR.
- ✓ **Contrôle des animaux en transhumance : 29 800 bovins, 27 800 ovins, 47 800 caprins, 6 800 asins, 820 camelins, 2 500 équins en transhumance ont été contrôlés et 1 000 CIT (certificat international de transhumance) délivrés.**

#### 1.4.1.3. Contrôle des opérateurs privés

230 contrôles ont été effectués et ont concerné 156 vétérinaires titulaires du mandat sanitaire, et 316 dans 352 cabinets, cliniques vétérinaires et établissements pharmaceutiques vétérinaires avec saisie de plus de 2 tonnes de produits et médicaments vétérinaires non conformes.

#### 1.7.2. Production aquacole

Pour un objectif de 4 020 tonnes il a été réalisé 4 194,358 tonnes soit 104,33 % de taux de réalisation.

**Tableau 2:** Objectifs, réalisations des productions aquacoles par région.

Régions	Objectif (t)	Réalisation 2016-2017	Taux de réalisation(%)
Kayes	60	40,972	68,28
Koulikoro	1050	705	67,14
Sikasso	500	400	80
Ségou	2050	2585	126
Mopti	150	194,166	129,44
Tombouctou	60	181,25	302
Gao	60	50,2	83,66
District Bamako	90	37,77	41,96
<b>TOTAL</b>	<b>4020</b>	<b>4194,358</b>	<b>104,33</b>

#### 1.4.1.9. Recherche Agricole

En productions animales, les activités de 21 projets de recherche ont été mises en œuvre. Ces projets recherche ont porté sur les différentes filières suivantes : lait, bétail/viande et œufs. Les espèces animales concernées étaient les bovins, les camelins, les ovins, les caprins et la volaille. Les formations diplômantes du personnel de recherche ont concerné 3 agents en **Doctorat/PhD** et 2 agents en **DEA/Master**. Les capacités de 50 acteurs et actrices ont été renforcés sur différents modules.

##### 3.2.2. *La situation macroéconomique*

##### 3.2.3. *Situation des productions céréalières*

#### **IV. Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2017-2019 du Secteur Développement Rural et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.**

~~Le CDMT est un outil de programmation budgétaire pluriannuelle. Il prend en compte les réalités du secteur, retrace les besoins de financement sur la base des actions à réaliser, dégage les disponibilités financières.~~

~~Le présent CDMT 2017-2019, élaboré sur la base de la loi de finances 2016, actualise les CDMT du MDR et du CSA 2017-2019 est basée sur les enveloppes financières sectorielles.~~

#### 4.1.1. *Le financement de l'Agriculture*

##### • *Financement par l'Etat*

La part du budget Agricole dans le budget total 2016 est :

- ✓ Budget national : 2 002, 872 604 milliards de FCFA ;
- ✓ Budget Agricole dans le budget national: 300, 614 584 milliards (15,1%), dont 234, 224 972 milliards pour le MDR; 14, 560 203 milliards pour le CSA et 51,829 409 milliards pour le MEADD.

##### • *Financement par les bailleurs de fonds* (Montant en millions de FCFA)

- ✓ 678 685 millions francs CFA.

**Tableau n°5 : Progression des financements acquis du portefeuille des PP de 2008 à 2015 (Montant en millions de FCFA)**

Année	Intérieur	Extérieur	Total	Progression
31/12/08	109 892	491 371	601 263	55,6%
31/12/09	91 978	465 994	557 972	-7,2%
31/12/10	87 023	363 890	450 883	-19,2%
31/12/11	100 471	443 027	543 498	20,5%
31/12/12	144 987	544 773	689 760	26,9%
31/12/13	204315	614134	818449	18,66%
31/12/14	229587	678685	908 272	20,71%
31/12/2015				

Source: CDMT

#### 4.1.2. *Répartition des financements acquis*

Le financement totalement acquis au 31/12/2015 s'élève à **908 272 millions de F CFA**, soit environ 90% du coût total de l'ensemble des PP du MDR et du CSA qui s'élève à **1 010 908 millions de FCFA**.

##### • *Au titre du financement intérieur*

Le financement intérieur (budget d'Etat et bénéficiaires) au 31/12/2014 se chiffre à **229587 millions de F CFA**, soit environ **25,28%** du financement total acquis. Le taux de décaissement intérieur est de **49,28%** pour un taux global de décaissement de **43,56%** au 31/12/2014.

##### • *Au titre des financements extérieurs*

Le financement extérieur au 31/12/2014 se chiffre **678 685 millions de F CFA**, soit environ **74,72%** du financement total acquis.

Environ vingt-neuf (29) Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sont présents dans le Secteur Développement Rural.

### 4.1.3. L'évolution des financements

Les besoins de financement : CDMT par nature de dépenses et par sources de financement se présentent ainsi qu'il suit :

#### a) Pour le Ministère du Développement Rural

Le CDMT retrace les besoins de financement des activités à réaliser par le secteur Développement Rural pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Ces besoins sont consignés dans le tableau suivant :

**Tableau 6:** Besoins de financement/CDMT du Secteur Développement Rural\**Montant en milliers de F CFA*

Nature de dépenses	2016	2017	2018	2019
	Loi de finances	Besoins		
Financement Intérieur	62 240 391	73 792 804	85 133 400	88 688 727
Financement Extérieur	174 484 581	185 638 664	197 364 019	204 005 774
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>236 724 972</b>	<b>259 431 468</b>	<b>282 497 419</b>	<b>292 694 502</b>

Source : CDMT 2017/2019

Sur la période 2017-2019, l'Etat contribue au financement du CDMT à hauteur de 247,614 milliards de francs CFA soit 30%. La part de l'Etat passe de 73,792 milliards en 2017 à 88,688 milliards de francs CFA en 2019, soit une progression de 20,19%. Le financement intérieur est destiné aux dépenses de personnel et de fonctionnement et l'investissement (ordinaire et le BSI) du secteur agricole.

Le financement extérieur sert à financer 70% des dépenses du développement rural. Il est projeté à 185,638 milliards FCFA en 2017 et s'établirait à 204,005 milliards FCFA en 2019, soit une progression de 9,9%.

**Les investissements évoluent dans une progression moyenne de 1,5% sur les 3ans.**

#### b) Pour le Commissariat à la Sécurité Alimentaire

**Tableau n°7 :** besoin de financement du CSA (*en milliers de F CFA*)

Nature des dépenses	2016	2017	2018	2019
	Loi des finances	BESOIN	BESOIN	BESOIN
Personnel	177 719	206 152	227 796	246 020
Fonctionnement	151 496	159 973	209 791	218 183
Transferts et Subventions	33 100	35 452	38 011	39 531
Autres	30 586	31 184	32 342	33 636

Investissement (Budget ordinaire)	13 441	13 441	26 219	27 268
Investissement (Bsi intérieur)	14 153 861	17 409 246	20 753 021	21 375 612
Investissement (Bsi extérieur)	-	0	0	0
<b>Total des Investissements</b>	<b>14 167 302</b>	<b>17 422 687</b>	<b>20 779 240</b>	<b>21 402 879</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>14 560 203</b>	<b>17 855 448</b>	<b>21 287 180</b>	<b>21 940 249</b>

Sur la période 2017-2019, le présent CDMT est élaboré sans GAP conformément aux dispositions de la directive n°6 de l'UEMOA relative aux lois de finances.

#### 4.1.4. *L'évolution du financement à rechercher par secteur (gap de financement)*

##### a) ~~Ministère du Développement Rural~~

Le GAP zéro en 2018-2019 est conforme à la directive N° 06/2009/ CM/UEMOA portant Loi de finances au sein de l'UEMOA. Toutefois, un Gap de 861 448 000 FCFA est à rechercher pour prendre en charge les salaires des 300 nouveaux agents à recruter en 2016.

##### b) ~~Commissariat à la Sécurité Alimentaire~~

Le GAP zéro en 2017-2019 est conforme à la directive N° 06/2009/ CM/UEMOA portant Loi de finances au sein de l'UEMOA.

## V. **Situation alimentaire et nutritionnelle**

### **Bilan du plan national de réponse (PNR) 2016**

Sur la base des résultats de la Campagne Agricole 2015-2016 jugée globalement bonne dans le pays et des exercices d'analyse du Cadre Harmonisé, le Système d'Alerte Précoce (SAP) a relevé dans son évaluation définitive de la situation alimentaire fournie en mars 2016 que **423 500 personnes** étaient en phase crise et pire (en phase 3 à 5) et auraient besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle d'avril à août 2016. En dehors des populations avec un besoin d'assistance alimentaire, **2 605 895 autres personnes** avaient été évaluée sous-pression (en phase 2). Pour elles, des appuis à la résilience avaient été fortement recommandés. C'est sur cette base que le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, les PTF et les Ministères Sectoriels associés ont alors convenu du Plan National de Réponse (PNR) 2016 en vue de mettre en œuvre les activités d'atténuation aux difficultés alimentaires des personnes et des animaux.

Les activités prévues portent aussi bien sur des actions en faveur du renforcement de capacités que sur des interventions orientées sur l'assistance alimentaire, mais aussi sur le renforcement des moyens d'existence des populations dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche ou encore, sur les interventions de prévention et de lutte contre la malnutrition.

## Réalisations :

Les principales réalisations concernent les domaines d'intervention suivants :

### ■ Renforcement de capacités des acteurs:

Le renforcement de capacités des acteurs du PNR a été mené par le CSA, le SAP et la FAO à travers des formations techniques, des rencontres de terrain, des achats de matériel et le partage de documents de références pour la somme totale de : 832 426 713 FCFA sur une prévision de 846 600 000 FCFA soit une réalisation de 98,2%. Les cibles des formations ont été aussi bien les personnes ressources participants au comité d'analyse du Cadre Harmonisé que les ONG nationales partenaires d'implémentation des DAG du CSA et aussi les collectivités territoriales à travers les comités communaux, locaux et régionaux de suivi de la Sécurité Alimentaire.

### ■ Assistance alimentaire :

Les interventions d'assistance alimentaire ont pris une place importante dans le PNR 2016 du fait d'une implication complète du CSA et de ses partenaires (PAM, CICR et Echo). L'assistance alimentaire a été menée dans le cadre des interventions pendant la période soudure, mais aussi en réponse aux déplacements des populations suite à l'insécurité. Si la majorité des interventions, qui ont permis d'assister plus de **427 229 personnes** contre 423 500 prévues, se sont faites à travers des distributions de vivres, il faut aussi mettre en évidence une orientation notable de l'assistance via des transferts monétaires, qu'ils soient en espèces ou en coupons.

Personnes assistées globalement Etat/PTF: **799 169**,

Prévision Budgétaire: **27,35 milliards FCFA**,

Réalisation Budgétaire: **24,08 milliards FCFA** sans le coût d'assistance du CICR.

### ■ Intervention d'appui au renforcement de la résilience et des moyens d'existence :

Ces interventions portent sur une diversité d'appuis, allant des distributions de semences vivrières ou maraichères pour l'agriculture, aux vaccinations ou la reconstitution du cheptel pour l'élevage jusqu'à la dotation de matériels de transformation des produits agricoles pour l'appui à la relance économique en milieu rural. Les interventions menées ont touché près de **2 685 260 personnes**.

Prévision Budgétaire : **8 773 090 500 FCFA**,

Réalisation Budgétaire : **6 632 163 630 FCFA**,

Taux de réalisation : **75,59%**.

### ■ Appui aux cantines scolaires :

Le ministère de l'Education et ses partenaires ont assisté près de **530 256 enfants scolarisés** dans les écoles des zones vulnérables par des repas préparés.

Prévision Budgétaire : **10 387 169 102 FCFA**

Réalisation Budgétaire : **5 092 046 260 FCFA**

Taux de réalisation : **86,85%**

### ■ Intervention en matière de lutte contre la malnutrition :

Le Ministère de la Santé, sous couvert de sa division Nutrition, avec l'appui du PAM a pu soutenir et traiter près de **95 206 enfants malnutris sévères (MAS)** à travers **63 districts sanitaires**. De plus, **152 876 enfants de moins de 5 ans** et **48 972 Femmes Enceintes et Allaitantes (FEFA)** ont été traités et soutenus par le PAM dans le cadre de la malnutrition modérée.

Prévision Budgétaire : **10 798 180 800 FCFA**

Réalisation Budgétaire : **8 038 047 600 FCFA**

Taux de réalisation : **74,4%**

On retient globalement que le Plan National de Réponses aux crises alimentaires, au regard de sa planification, sa mise en œuvre, sa coordination et son suivi, montre toute son importance au niveau national dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. En effet, sur **423 500 personnes** annoncées en besoin immédiat en mars 2016, plus de **427 229** ont bénéficiés d'une assistance alimentaire d'urgence et sur les **2 605 895 personnes** sous pression, plus de **2 685 260 personnes** ont été soutenues dans des actions de relèvement et de construction de la résilience. Dans le domaine de la nutrition, en termes de prévention via les projets de cantines scolaires et de couverture de supplémentation, plus de **661 791 enfants et Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes (FEFA)** ont été touchés par la campagne 2016 et ce, en plus des **95 206 enfants traités** dans les centres nutritionnels pour la Malnutrition Aigüe Sévère (MAS).

Ainsi, grâce à l'effort planifié et coordonné, ce sont plus de **447543 foyers** maliens, vulnérables et affectés par les chocs, soit près de **2 685 260 personnes** qui ont pu bénéficier d'un appui de l'Etat et de ses partenaires.

## **VI. Point sur les grandes orientations de la gestion durable des terres (GDT) au Mali**

Au cours de l'année 2016, les réalisations dans le domaine de la GDTE ont été axées sur :

- identification et organisation de la formation des formateurs en GDTE dans la zone du projet puis procéder à leur plan de déploiement au niveau des 6 cercles d'intervention ;
- réalisation des études sur la situation de référence de la GDTE ;
- réalisation de la cartographie des sites du projet ;
- réalisation de l'étude sur la capitalisation des connaissances sur la GDTE assorti d'un catalogue sur les bonnes pratiques ;
- évaluation des besoins des organisations de producteurs en GDTE à travers l'organisation d'ateliers diagnostics participatifs dans les 6 cercles d'intervention du projet ;
- organisation d'un atelier de partage et de validation de la Boîte à outils GDTE à Mopti ;
- organisation d'un atelier sous régional de dissémination sur les bonnes pratiques de promotion de la GDTE (RNA et Compostage), à Mopti et suivi de visite d'échange à Bankass ;
- réalisation des sessions de formation en GDTE des services techniques déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales, les chambres consulaires d'agriculture, les GIE, les ONG dans les 2 régions d'intervention du projet (4 sessions) ;
- Réalisation des sessions de formation des OP sur les bonnes pratiques en GDTE dans les 6 cercles d'intervention du projet (40 sessions des OP) puis assurer le suivi et l'évaluation des sessions ;
- Participation aux rencontres internationales sur la GDTE et sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques COP 22 ;
- mise en œuvre des activités du Plan de Communication du projet ;
- élaboration, validation des TDR et réalisation d'une étude conceptuelle d'un système géo référencé de suivi et de planification des impacts agricoles sur les ressources naturelles et les agro systèmes ;
- élaboration et mise en œuvre de la matrice de planification en suivi évaluation du projet ;
- mise en œuvre du plan de suivi et les outils de suivi du projet ;
- formation et dotation des agents techniques de terrain en outils informatiques et suivi des activités ;
- formation sur les questions et avantages de la GDTE ;

- identification participative des ressources naturelles partagées à accès libre (zones de pastoralisme, bassins hydrographiques, corridors de transhumance, etc.) dont l'utilisation concurrentielle constitue une source de conflits ;
- élaboration de plans communautaires ou intercommunautaires pour l'utilisation des RN partagées à accès libre ;
- création et/ou renforcement des institutions communautaires de gestion des ressources naturelles dans la zone cible ;
- élaboration et diffusion de conventions locales de gestion des RN pour la prévention/règlement des conflits au niveau communautaire ;
- révision des PDESC pour l'intégration des aspects environnementaux et de CC.

### Perspectives

Dans le cadre de la GDTE, des actions seront menées par le projet GDTE, le PAPAM et les directions centrales du Secteur Développement. Les activités seront axées sur :

- formation continue des formateurs (techniques d'animation et de communication),
- identification des besoins de recyclage, l'évaluation des formateurs et le plan de déploiement au niveau des 6 cercles d'intervention
- finalisation des conventions de partenariat et procéder à l'établissement des prestations de services avec Helvetas, FENABE, MOBIOM, CRRA, Sahel Eco, AMEDD, et ASSAFEDE
- réalisation de la cartographie des sites du projet
- réalisation des concertations sur la capitalisation et la rénovation de la boîte à outils (organisation d'atelier de 2 jours par cercle)
- évaluation des besoins des organisations de producteurs, les GIE, ONG, bureaux d'études et les organisations socio professionnelles en GDTE à travers l'organisation des ateliers de diagnostics participatifs dans les 6 cercles d'intervention du projet
- organisation des séances d'animation , de sensibilisation et de communication sur les bonnes pratiques GDTE par les formateurs dans 10 villages par cercle des régions de Mopti et de Sikasso ( séances d'animation sur les bonnes pratiques, suivi et animation des foyers améliorés, parc technologique, la RNA, le compostage ACN, cordon pierreux pour les groupement de femmes)
- organisation de 2 visites d'échange inter-régions (bio digesteur et parc technologique à Bougouni et Koutiala)
- réalisation de l'adoption des bonnes pratiques dans les régions de Mopti et Sikasso (prestataires partenaires du projet)
- organisation d'un atelier sous régional sur les enseignements tirés des bonnes pratiques GDTE et sur le savoir local
- réalisation des sessions de formation des OP sur les bonnes pratiques en GDTE dans les 6 cercles d'intervention du projet (63 sessions des membres des OP soit 3 sessions par binôme de formateurs/an) puis assurer le suivi et l'évaluation des sessions
- identification et diagnostic des sites réalisés dans les différents bassins du PAPAM en vue de leur renforcement par des activités GDTE
- réalisation d'activités GDTE autour des PIV, PPM, bas-fonds, bio-digesteurs du PAPAM
- renforcement de capacité des cadres nationaux, régionaux et locaux sur la GDTE par le PAPAM

## VII. La situation de la campagne Agricole 2016-2017 dans les régions

L'état du secteur Agricole de la campagne 2016-2017 dans les régions se présente à travers les réalisations, les contraintes/difficultés rencontrées ainsi que les perspectives.

## 1.5 L'état des productions Agricoles

### 7.1.1. *Situation des productions végétales*

La campagne agricole 2016/2017 est jugée globalement moyenne à bonne par l'ensemble des acteurs du monde rural malgré les facteurs défavorables rencontrés (inondations, déprédateurs, sécheresse et insécurité). L'amélioration attendue de la production traduit l'engagement constant des Autorités appuyées par les partenaires pour l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle; d'amélioration des revenus des exploitations et de réduction de la pauvreté. Cette volonté s'est traduite par: la poursuite des pluies provoquées; l'aménagement de nouveaux périmètres; la subvention des engrais et des tracteurs; et la mise en œuvre des programmes de recherche (adaptation au changement climatique).

**Tableau : Production totale des céréales (Saison et contre saison) en tonne**

Régions	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Fonio	Blé/orge	Total
Kayes	-	-	69 708	-	-	0	539 908
Koulikoro	227 421	399 653	133 670	557 838	5218	0	1 323 801
Sikasso	146 826	334 866	347 601	1 753 149	876	-	2 583 318
Ségou	748 650	335 344	1 217 296	103 047	10 094	2 092	2 416 523
Mopti	633 305	65 479	418 503	3 028	6 306	0	1 126 622
Tombouctou	37 126	24 833	258 260	460	-	-	-
Gao	7039	488	108 968	-	-	815	116 541
Kidal	-	-	-	-	-	-	-
Ménaka	4976,4	462	192	-	-	-	5636,4
Taoudénit	-	-	-	-	-	-	-
District de Bamako	1 314	1 725	2 345	26 723	5	-	32 112
Total	1 806 654,4	1 162 850	2 556 543	2 444 245	22 499	2 907	8 194 461,4
Rappel	1 715 044	1 271 880	2 166 830	1 744 026	37 284	45 668	6 980 7331

**Source** : *Rapports Régions 7<sup>ème</sup> Revue*

Il ressort de ce tableau que la production céréalière de cette campagne est supérieure à celle de la campagne passée. Toutefois cette hausse de production est attribuée à l'augmentation de la production du mil, du riz et du maïs due à leur intensification.

**Tableau** : La production de coton graine et de canne à sucre

Production (t)	Kayes	Koulikoro		Sikasso	Ségou	Total
		Conventionnel	Bio			
Coton	45 981	122 193	49	421 100	44 137	633 460

Canne à sucre				-	601 000	601 000
---------------	--	--	--	---	---------	---------

Cette production est due à la subvention des intrants coton par l'Etat et ses partenaires et au prix d'achat du coton.

**Tableau :** Les productions des légumineuses alimentaires

Région	Arachide	Niébé	Sésame	Soja	Voandzou	Total (T)
Kayes	131 945	15 321	-	-	-	147 266
Koulikoro	106 997	44 762	13 864	-	941	166 564
Sikasso	72 440	22 726				95 166
Ségou	35 440	81 441	9 484	1172	13 336	140 873
Mopti	17 514	9 698	8 066	-	7 527	42 805
Tombouctou	250	3 398	-	-	-	3 648
Gao	-	-	-	-	-	-
Kidal	-	-	-	-	-	-
Taoudénit	-	-	-	-	-	-
Ménaka	-	2677,5	-	-	-	2677,5
District de Bamako	492	505	-	-	-	997

Tableau : production des cultures à tubercules

Région	Manioc	Igname	Patate douce	Total
Koulikoro	7 193	25 600	16 913	49 706
Tombouctou	7 830		12 350	20 180
District de Bamako	50	-	93	143

Il faut dire que la production de tubercules au niveau des autres régions ne sera disponible qu'en mars.

**Tableau :** Situation des aménagements hydro agricoles

Régions	Aménagements hydro agricoles (ha)			Construction de digues	Chenaux
	Prévision	Réalisation	%		
Koulikoro	-	790,4			
Sikasso	300 000	29 709			
Ségou	14 700	7 022	47,76		
Mopti	5 350	408,06	7,64		
Tombouctou	-	1 920	-		
Gao	-	6030 ha de PIV, 214 ha de PPM	-	3 096 ml/ 1 500 ha	1000 ml
Total	320 050	46 093,46	55,04	3 096 ml/ 1 500 ha	1000 ml

Les aménagements sont constitués par les PIV, les PPM, les bas-fonds et les canaux d'évacuation des eaux usées.

**Tableau :** Situation de placement des semences améliorées certifiées en tonnes :

Types Semences	Kayes	KKro	Sikasso	Ségou	Gao	Ménaka	District de Bamako
Riz	81,756	-	128,627	242,39	671	1,5	-
Maïs Conventionnel	49,125	-	230,875	9,455	-	-	-
Maïs Hybride	-	21,37	8,75	13,01	-	-	10
Mil	26,704	-	9,95	43,268	26,72	1,5	-
Sorgho	56,144	-	33,65	22,678	15,32	0,5	-
Arachide	29,254	-	-	-	-	-	-
Niébé	5,151	-	8,775	12,058	1,7	00	-
Soja	-	-	33,655	0,91	-	-	-
Sésame	-	-	6,27	-	-	-	-
Tomate	-	-	0,092	2450g	-	-	-
Gombo	-	-	0,499	750g	-	-	-
Carotte	-	-	0,200	-	-	-	-
Oignon	-	-	0,504	-	-	-	-
Aubergine	-	-	0,100	-	-	-	-
Concombre	-	-	0,200	-	-	-	-
Oignon	-	-	0,504	-	-	-	-
<b>Total Général</b>	<b>253,285</b>	<b>21,37</b>	<b>462,65</b>	<b>3543,769</b>	<b>714,74</b>	<b>3,5</b>	<b>10</b>

Les semences produites seront certifiées et utilisées pour la campagne 2017-2018

Tableau : Situation de placement des engrais subventionnés

Types d'engrais	DAP (T)	NPK (T)	UREE (T)	PNT (T)	Engrais minéraux (T)	Engrais organiques (T)	Total (T)
Régions							
Kayes	251	1 384	4 995	-	16 852,900	125	23 607,9
Koulikoro	2867	17 623	34 436	1125,7	-	443,35	56495,05
Sikasso	4 790,20	125 654,45	89 824,05	7 635,75	227 904,47	931, 90	456 740,82
Ségou	12 527,65	5 433,6	32 885,5	189,85	50 858,45	3 849,15	105 744,2
Mopti	5 738	8 030	9 629	44,8	-	161,3	23 603,1
Tombouctou	3 704		7 489	-	-	-	11 193
Gao							414
Ménaka	-	5	-	-	-	-	5
District de Bamako	61,350	-	728,05	19,250	-	200	1008,65
<b>Total</b>	<b>29 235,2</b>	<b>158130,05</b>	<b>179986,6</b>	<b>9 015,35</b>	<b>295 615,82</b>	<b>5 710,7</b>	<b>678 811,72</b>

La subvention des engrais par l'Etat et ses partenaires est parvenue aux producteurs de toutes les régions et du district de Bamako et ont concerné l'urée, le DAP, le NPK, le PNT, les engrais minéraux et organiques pour un total de 678 811,72 tonnes

### 7.1.2. *Situation des productions animales*

#### *Le cheptel*

Espèces	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Camelin	Volailles
---------	--------	-------	---------	--------	-------	---------	---------	-----------

Région								
Kayes	1 377 971	931 736	1 307 897	121 781	88 415	3092	1547	5 062 760
Koulikoro	214 195	157 191	2 227 540	20 700	103 295	11 900	1375	4 253 978
Sikasso	1 857 862	1 007 614	1 051 237	1411	138 600	84 868	-	17 647 984
Ségou	1 610 722	3 418 903	2 986 699	20 621	65 211	72 480	3144	8 475 894
Mopti	2 887 733	2 659 255	3 833 869	35 213	127 406	7 487	15 098	13 246 477
Tombouctou/ Taoudénit	889 341	1 459 793	2 759 339	19 974	776 195	0	165 533	3 281 095
Gao	717 395	1 995 105	2 194 920	5 620	205 224	-	86 945	714 560
Kidal	75 343	1 832 353	2 317 495	7162	102 285	-	538 803	166 342
Ménaka	119 995	651 420	739 200	1326	78 540	-	108 855	36 960
District de Bamako	36 075	60 287	37 541	696	48	494	-	1 250 000
<b>TOTAUX</b>	<b>9 786 632</b>	<b>14 173 657</b>	<b>19 455 737</b>	<b>234 504</b>	<b>1 685 219</b>	<b>180 321</b>	<b>921 300</b>	<b>54 136 050</b>

Le cheptel malien est composé de bovins, ovins, caprins, équins, asins, porcins et camélins constituant un des principaux produits d'exportation et contribue à la constitution du PIB

#### Tableau : Productions animales

	Viande (Kg)	Lait (litre)	Cuir (t)	Peaux (t)	Aviculture (œufs de consommation)	Apiculture (litre)
Kayes	8 438 121	161586739	235,853	182, 806	6062 430	-
Koulikoro	7989,04	67 726 440	406,84		175 759 418	17 718 (miel) 9347 (cire)
Sikasso	6042,62	1 683 514	311,10		23 228 352	
Ségou	5 733 786	4 472 076	357 728		?	?
Mopti	4 414 862,4	680 470	36 811	32 345	9 357 860	-
Gao	1210,345	12 000	2551	19 378	21 300	
Tombouctou /Taoudénit	1500	500 000	9000	37 000	130 671	-
Ménaka	1250	50 000	550	5378	1300	
District de Bamako	21802,245	3520,83	149638		400875 000	
<b>Total</b>	<b>18 626 563,65</b>	<b>236 714 759,83</b>	<b>557231,793</b>	<b>94283,806</b>	<b>615 448 831</b>	

Il ressort de ce tableau que les productions animales se portent bien. Les exportations concernent les peaux et cuirs et la volaille

#### Situation zoo sanitaire

##### Situation des foyers

Région Maladie	Kay es	Koulik oro	Sikas so	Ség ou	Mop ti	Tb ct	Ga o	Kid al	Taoudé nit	Ména ka	Distri ct de Bama ko
PPCB	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Charbon symptomati que	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
Pasteurello se bovine	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pasteurello se ovine	0	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
DNCB	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PPR	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maladie de Newcastle	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
Charbon bact	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fièvre aphteuse	-	2	4	-	-	-	-	-	-	-	-
Clavelée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variole aviaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brin.inf	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Goumboro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rage canine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12
Peste porcine	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Total	3	3	6	5	2	-	-	-	-	-	12

Il ressort de ce tableau qu'au cours de cette campagne que la situation zoonitaire a été calme dans l'ensemble, nonobstant quelques suspicions de charbon bactérien et de péripneumonie contagieuse bovine.

LES VACCINATIONS EFFECTUEES

région Maladie	Kaye s	Koulik oro	Sikass o	Ségo u	Mo pti	Tbtou	Gao	Kid al	Mén aka	District de Bamak o
PPCB	634 416	555147	14630 82	882 950	113 417	656 778	184 293	-	5038 0	14805
Charbon symptomati que	507 065	193040	82909 2	386 599	39 154	64 085	-	-	8723	15420
Pasteurellos e bovine	584 945	376449	94377 1	436 858	41 095	59 587	-	-	8723	16815
Pasteurellos e O/C	470 724	207360	29060 6	376 142	142 682	24 688	-	-	1101 36	3507
DNCB	30 621		48128 7	21 142	00	-	-	32 623	4554	4351
PPR	139 551	75469	22125 6	296 770	50 454	392 063	-	34 355	88 344	1306
Maladie de Newcastle	279 9 25	494754	15728 70	977 633	43 378	3 931	-	-	150	6 047 777
Charbon bactérien	4439	-	-	-	413	55 725	-	245	130 649	
Fièvre aphteuse	-	413	6496	-	-	-	-	-	5500	800
Clavelée	-	10847	26536	-	-	22 172	-	-	75 264	734
Variole aviaire	-		11707 8	-	-	406	-	-	50	4 2847 91
Brin.inf	171 350		37902	-	-	-	-	-	50	4 6682 78
Goumboro	171 350		11308 9	-	-	70	-	-	50	6 2561 32
Rage canine	876	2093	1514	-	231	249	-	-	3	1746
CORYZA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	561698
SALMONI OISE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	439118
Synd de chute de ponte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	273 959
TOTAL	2 995 262	1 915 572	6 104 579	3 378 094	430 824	1 279 754	649 064	67 223		21 690 499

*Situation des productions halieutiques et aquacoles*

Activités région	Production en pêche (t)	Production d'alevins	Production aquacole (t)
Kayes	1966,6	11 000	7,822
Koulikoro	4061	3 000 000	940
Sikasso	<b>4127,11</b>	<b>377100*</b>	
Ségou	18 358		333
Mopti	23 835	?	?
Tombouctou	8 253,5	-	2,400
Gao			
Kidal			
Taoudénit			
Ménaka	-	-	-
District de Bamako			

**Situation des importations et des exportations de poissons**

Activités région	Poisson frais (t)		Poisson congelés (t°)		Poisson fumé (t)	
	Import	Export	Import	Export	Import	Export
Kayes	463,405	-	3550,5	-	435,184	-
Koulikoro						
Sikasso						
Ségou						
Mopti						
Tombouctou						
Gao						
Kidal						
Taoudénit						
Ménaka	-	-	-	-	-	-
District de Bamako						
Total						

**54.1 Les réalisations physiques**

*7.1.3. En superficies agricoles*

**Tableau n°13: Superficie totale des céréales (Saison et contre saison)**

	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Fonio	Blé/Orge	Total
Kayes			28 824			00	510 073
Koulikoro	268646	380104	73108	162887	8353	0	893098
Sikasso			377100				1 318 371

Ségou	565 247	230 295	209 145	50 804	32 975	251	1 088 716
Mopti	649 058	61 692	338 751	3 858	9 525	0	1 062 884
Tombouctou	64 035	17 850	65 476	230	-	?	147 591
Gao			54 917			230	55 147
Taoudénit							
Ménaka	8294	660	96	-	-	-	9050
District de Bamako							
Total	1 743 423	1 204 651	684 185	803 136	55 704	10 281	4 501 380
Rappel 13/14	1 437 037	937 525	604 745	640 526	34 255	6 900	3 660 988

Source : EAC2014/2015, Offices, DNA

<i>Equip</i>	<i>Kayes</i>	<i>Koulikoro</i>	<i>Sikasso</i>	<i>Ségo</i>	<i>Mopti</i>	<i>Tombouctou</i>	<i>Gao</i>	<i>Kidal</i>	<i>Ménaka</i>	<i>Taoudénit</i>
<i>Région</i>										
<i>Charrues</i>	18 118		158 933	121 089	65 098				-	
<i>Multicultures</i>	1418		151 853	44 230	42				-	
<i>Semoirs</i>	4422		84 698	24 454	106				-	
<i>Charrette</i>	28 765		118 332	106 341	69 079				-	
<i>Herse</i>	660		3149	42 089	1 050				-	
<i>Houe</i>	-		2682	-	-				-	
<i>Houe asine</i>	-		-	18 132	13 570				-	
<i>Tracteurs</i>	186		1153	214	75	5			-	
<i>Motoculteurs</i>	8		69	174 1	47				-	
<i>App traitement</i>	4038		119 281	20 427	92				-	
<i>Boeufs de labour</i>	46 245		535 311	221 013	70 997				-	
<i>Décortiqueuse</i>	26		810	5 577	524				-	
<i>Batteuse</i>	41		700	295 9	463				-	

<i>Mini rizerie</i>	-		2	12	28				-	
<i>Puddleurs</i>	-		-	703	-				-	
<i>Motopompe</i>	276		755	317	1 499	33			-	
<i>Chaine de conditionnement</i>	-		-	3	-				-	
<i>Groupes électrogènes</i>	-		-	65 211	-				-	
<i>Batteuses à riz</i>	-		700		455				-	
<i>Egreneuse de maïs</i>	-		449		17				-	
<i>Anes</i>	65 603		100 941	65 211	58 751				-	
<i>Chevaux</i>	2788		630	-	2 498				-	
<i>Camelins</i>	118								-	
<i>Repiqueuse manuelle</i>	15								-	
<i>Sarcluse</i>	25								-	
<i>Total</i>			1 280 448	674 514	285 188				-	

#### 7.1.4. Equipements agricoles

Les équipements nouveaux acquis dans le cadre de la campagne 2014-2015 sont les suivants :

<p><b>En traction animale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 13 949 charrues ;</li> <li>- 194 houes asines ;</li> <li>- 1 335 multicultureurs ;</li> <li>- 1 914 semoirs et</li> <li>- 164000 charrettes</li> </ul>	<p><b>En traction motorisée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 tracteurs et accessoires ;</li> <li>- 128 motoculteurs ;</li> <li>- 360 batteuses ;</li> <li>- 348 décortiqueuses ;</li> <li>- 150 groupe motopompes;</li> <li>- 100 plateformes multifonctionnelles ;</li> <li>- 16 mini- rizeries et</li> <li>- 150 moulins.</li> </ul>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 7.1.5. Intensification de la production fourragère

L'Intensification de la production de fourrages à porté sur :

- la mise en place de 30 000 kg de semences de cultures fourragères toutes espèces

- confondues (66,29% des objectifs) ;
- les emblavures ont atteint 4 530,88 ha sur une prévision de 7000 ha soit 64,72% de réalisation pour une production de fourrage d'environ 12 192 tonnes de MS ;
- la production de bourgou est estimée à 66855 tonnes de MS sur une superficie de 4457 ha (3104 ha pour Mopti, 782 ha pour Tombouctou et 571 ha pour Gao) ;
- réalisation de 93% et 209 établissements 139 soit un taux de réalisation de 66,50%.

#### **7.1.6. Aménagements et hydraulique pastorale**

- 3 périmètres pastoraux réhabilités ;
- 2 forages et 12 puits pastoraux réalisés ;
- réhabilitation du système d'adduction d'eau du marché à bétail de Gossi (Gourma Rharous);
- 9 forages positifs et 6 puits citernes réalisés et 3 puits en cours de réalisation (90%);
- 1 mare sur creusée à Sagabary(100%);
- 171 km de pistes à bétail matérialisées sur 275 km de pistes à border (65%);
- 288 km de pares feux ouverts sur 1599 km prévus (18,01%);
- 100 ha de parcours réhabilités (MadinaDiassa) sur 300 ha prévus, soit 33%.

#### **7.1.7. Infrastructures et équipements d'élevage:**

- 11 banques d'aliment bétail construites et équipées sur 12 prévus soit 91,66% ;
- 7 marchés à bétail réalisés sur 16 prévus (43,75%) ;
- 5 cabinets vétérinaires ruraux installés, formés (100%) ;
- 7 parcs polyvalents (vaccination, embarquement et pesage des animaux) en cours de construction ;
- 3 unités de transformation de lait construites (100%).

### 7.1.8. *Le domaine de l'environnement*

Environnement

Domaine classé

Région	Forêt classées Sup (Ha)	Reserve de faune (ha)	Production de plants (nbre)	Reboisement (ha)	Marchés ruraux de bois (Nbre)	Permis de coupe	Permis de chasse	DRS (ha)
Kayes	258 250 (20 forêts)	2 880 746 (9 réserves)	2 181 800	7157,5	165 dont 130 suivis	838 missions de contrôle		500
Koulikoro	<b>183 991</b>		<b>15.317.400</b>	<b>1 215,03</b>			38	50
Sikasso	226839,48	Actions anthropiques (champs agricoles, orpillage, surpâturage, feux de brousse etc.)	10 223 434	16115,88				
Ségou								
Mopti	8 646	1 656 460	2 002 091	2 118,7	880	3 761	24	507,0 ha+ 132,0
Tombouctou	57 784	1 192 000	286 000	430,97	00	335	3	11 00
Gao								
Kidal								
Taoudénit								
Ménaka	-	-	-	-	-	-	-	-
District de Bamako								
Total								

NB : 507,01 ha en zaï, demi-lune, mise en défend, en RNA et 132,01 ml en cordons pierreux, digues et diguettes pour la région de Mopti



NB : (01) station d'épuration des eaux usées et (01) en station d'épuration des boues de vidange, (02) bassins de rétention d'eau pluviale pour Tombouctou

Dans le domaine de l'assainissement, les constructions et l'entretien des ouvrages continuent. Toutes ces activités ont été menées avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers et de l'Etat.

## 54.2 La situation du Contrôle

Le contrôle sanitaire des animaux à la transhumance inter- Etats a concerné: têtes de bovins, têtes d'ovins, têtes de caprins, asins, équins et camélins.

**Tableau n° 14 : Le contrôle des animaux à l'importation**

Désignation	Nombre	Origines
Bovins	41	Niger
Ovins	1226	Niger
Equins	264	Niger
Poussins d'un jour	2 921 309	France, Belgique, Pays-Bas et Sénégal
Œufs à couver	818 240	Brésil, France et Pays-Bas
Dindonneaux	500	Pays-Bas
Pigeons	403	Sénégal
Autruchons	230	Pays-Bas et du Sénégal
Semences caprines	100	Sénégal
Alevins	15 630	Sénégal

**Tableau n°15 : Le contrôle sanitaire des animaux à l'exportation**

Désignation	Nombre	Destinations
Bovins	72 208	
Ovins	305 293	Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry
Caprins	16 436	
Volaille domestique	104 354	
Oiseaux sauvages	49 036	Thaïlande, Hong Kong, Turquie, Koweït
Tortues	2 067	
Equins	217	Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry
Lapins	152	Thaïlande, Hong Kong, la Turquie, le Koweït

Tableau : contrôle à l'exportation

	Bovins	Ovins	Caprin	Volaille	Pigeons	Lapins	Equins	Asins
Kayes	11 999	84 605	368				360	
Koulikoro	41381	42200	20317					
Sikasso	85 855	161 085	4 095	67 077	946	9		
Ségou								
Mopti	31 693	129 621	24 584	2 204	-	-	572	2 182
Tombouctou	00	00	00	00	00	00	00	
Gao								
Kidal								
Taoudénit								
Ménaka	1 100	1 250	8 062	-	-	-	-	-
District de Bamako								
Total								

**Tableau n° 16 : Le contrôle des produits et denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux.**

Désignation	Quantité
<b>à l'importation</b>	
Lait et produits laitiers	2 653 004 kg
Poisson et produits de pêche	1 484 934 kg
Viande et produits carnés	11 750 kg
Œufs et Ovo produits	590 000 kg
Cuirs	498 500 kg
Peaux Ovins/caprins	40 047 kg
Tourteaux de coton	865 500 kg
Aliment volaille	190 000 kg

à l'exportation	
Lait et produits laitiers	65 560 kg
Viande et produits carnés	20 730 kg

### 54.3 La situation des importations et des exportations

L'importation des aliments, a porté sur 760 tonnes sur une prévision de 1284 tonnes.

L'exportation d'animaux vivants : 138 790 bovins ; 445 977 ovins ; 52526 caprins, 1578 équins, 853 asins, 176 371 volailles et 1327 camelins exportés en direction de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée, du Burkina Faso, du Ghana, la Gambie, du Niger, du Nigéria, du Bénin et du Liberia.

L'exportation des cuirs et peaux : 749655 pièces de cuirs (3761,652 tonnes) et 407639 pièces de peaux ovines et caprines (483 998 tonnes) en direction du Ghana, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, et du Niger et 376 pièces de peaux ovines et caprines tannées en direction du Ghana.

### 54.4 Le renforcement de capacités et la formation

- 2 conventions intercommunales (Madina Diassa et Manankoro) et 3 conventions locales de GRN (Tousséguéla et Sagabary) réalisées sur 7 prévues (71,42%);
- 222 conventions élaborées par l'ONG AFAR (Kayes) sur 300 conventions de gestion de pâturages exondés à élaborer (74%) ;
- 870 producteurs formés sur rationnement de fourrage et concentrés, conduite des vaches inséminées et autres sur 2465 prévus (42,23%);
- 42 professionnels (13 ouvriers, 25 apprentis bouchers et 4 collecteurs) formés dans les centres d'abattage et de conditionnement des cuirs et peaux et dans les unités de transformation des peaux (64,61%) ;
- 10 agents inséminateurs et un gestionnaire de la DNPIA formés en insémination artificielle (IA) au Maroc sur 20 prévus (50%) ;
- 300 ménages vulnérables dotés en noyaux de petits ruminants (5 femelles et un mâle) et une traction asine (1 charrette et un âne) ;
- 140 éleveurs pilotes formés et équipés en matériel de fauchage et de conservation des fourrages (faux, râtaux bâches, bottes, brouettes, etc.);
- 611 auditeurs dont 356 Femmes formés en alphabétisation fonctionnelle sur 520 prévus soit 118% ;
- 225 éleveurs (140 éleveurs volontaires, 40 éleveurs relais et 33 ménages vulnérables) formés en techniques de coupe et de conservation de foin, gestion du troupeau et de lutte contre la consanguinité (100%);
- 115 membres des OP sur la gestion administrative et financière (100%) ;
- 20 kits d'IA, 20 motos acquis dans le cadre du programme du programme d'IA (100%) ;
- 650 coqs améliorateurs cédés aux jeunes et femmes ruraux des régions de Koulikoro, Sikasso Ségou et de la zone périurbaine de Bamako ;
- 85 aviculteurs formés en techniques d'exploitation avicole, traditionnelle ; gestion des

- entreprises avicoles ;
- 55 bouchers formés sur les bonnes pratiques de production et d'hygiène de la viande.
- appui aux éleveurs en aliment bétail ;
- 570 tonnes d'aliment bétail 1200 pierres à lécher acquis (Nara, Ténenkou, et régions du Nord) ;
- 52 éleveurs sélectionneurs de Zébu Maure appuyés en produits vétérinaires, aliment bétail.

#### **54.5 Les contraintes**

Les contraintes relevées dans la réalisation des activités au titre de la campagne 2014/2015 dans les régions et du district de Bamako sont liées à la pluviométrie, aux facteurs phytosanitaires, facteurs environnementaux, à l'accès des producteurs aux ressources et aux équipements de Transformation, conditionnement, commercialisation, aux ressources humaines et aux capacités organisationnelles des producteurs.

Par ailleurs, l'insuffisance des ressources humaines compétentes pour la surveillance des pêcheries ainsi que les ressources matérielles et financières nécessaires à l'exécution des missions de contrôle explique le faible taux de réalisation.

#### **54.6 Proposition de Solutions**

- Doter les organisations paysannes en infrastructures de stockage équipées
- Renforcer les équipements du laboratoire régional et le rendre opérationnel
- Doter les acteurs en équipements appropriés
- Poursuivre les aménagements agricoles
- Susciter la mise en place de fonds de garantie ;
- Poursuivre la vulgarisation des techniques appropriées de fertilisation organo-minérale
- Mettre l'accent sur la transformation des produits agricoles ;
- Promouvoir les méthodes alternatives de lutte contre les nuisibles
- Mettre à la disposition des structures des effectifs conséquents conformément aux cadres organiques;
- Aménager les aires de pâturage
- Doter les producteurs en infrastructures pastorales et sanitaires de base et les services techniques et matériels techniques et de froid
- Former les producteurs et l'encadrement
- Susciter la structuration des OPA
- Doter en moyens logistiques et matériels informatiques
- Former en techniques de pisciculture
- Mettre en application la subvention sur les intrants aquacoles.
- Renforcer de la sensibilisation des collectivités pour la prise en compte dans les PDSEC des activités de GRN et l'assainissement
- Large diffusion des textes
- Dynamiser les cadres de concertation existants
- Accélérer la mise en place des ressources liées à la décentralisation dans les régions
- Mettre en œuvre des programmes de formation pour les élus et le personnel des

chambres régionales d'agriculture

- Fournir toutes les informations nécessaires dans le document de sous projets PAPAM

## VIII. Etat de mise en œuvre des activités de la Profession Agricole (APCAM, FENAFER, FENAJER)

Les réalisations ont porté sur :

- ✓ la tenue des deux sessions ordinaires de l'APCAM ;
- ✓ l'enregistrement de 6 000 exploitations Agricoles familiales sur une prévision de 4 000 soit un taux de réalisation de 150% au titre de la campagne Agricole 2016/2017 avec un cumul de 14 084 dont 29 entreprises Agricoles;
- ✓ l'amélioration du Répertoire National des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) du Mali à travers l'actualisation de 5 répertoires régionaux (Bamako, Kayes, Sikasso, Mopti et Tombouctou) sur les 9 prévus ;
- ✓ l'accompagnement de 13 projets d'interprofession (Riz et Maïs, mangue, pomme de terre, papaye et Echalote/oignon) ;
- ✓ la réalisation de l'édition 2016 du Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) et l'accompagnement de la première édition du Salon Agricole de la Femme Rurale (SAFER) ;
- ✓ la participation de l'APCAM au Salon International de l'Agriculture de Paris ;
- ✓ l'organisation de bourses nationales de céréales, de semences, de journées nationales du paysan, de lait et de la femme rurale.
- ✓ la mise en place et l'accompagnement de plateformes d'innovation (mécanisation, maïs, pain composé, pomme de terre, engrais).

## IX. RECOMMANDATION

### 54.7 Le suivi des recommandations de la 4<sup>ème</sup> revue sectorielle conjointe:

L'atelier a constaté que les recommandations de la 4<sup>ème</sup> revue sectorielle conjointe ont été généralement suivies d'effets. Certaines recommandations ont été reconduites et d'autres reformulées.

### 54.8 Recommandations issues de l'atelier de la 5<sup>ème</sup> revue sectorielle conjointe

#### *A l'endroit du l'Etat*

1. Créer un fonds pour l'identification/la formulation des projets et pour leur évaluation et veiller à la qualité à l'entrée des projets (études et qualité de conception).
2. Poursuivre le processus d'enregistrement et d'immatriculation des exploitations agricoles familiales et des Entreprises Agricoles.
3. Poursuivre la Capitalisation de l'expérience des commissions foncières.

4. Autonomiser la CPS/SDR en matière de suivi évaluation des projets en allouant un budget à cet effet.
5. Poursuivre la diffusion des résultats du MENOR et des revues des projets et Programmes.
6. Mener une réflexion pour une meilleure articulation entre les CDMT- les budgets-programmes et les budgets des plans de campagnes
7. Améliorer des statistiques agricoles par le renforcement des capacités de la CPS-SDR (équipement, humain, logistique)
8. Créer des espaces d'information de tous les acteurs sur l'opérationnalisation du FNAA
9. Faire le bilan d'exécution du FNAA à la prochaine revue,
10. Impliquer d'avantage tous les acteurs dans le processus d'élaboration de la revue (format de la revue, analyse approfondie des documents),
11. Faire ressortir l'impact des performances du secteur sur l'amélioration des revenus des ménages agricoles,
12. Prendre des dispositions pour trouver des alternatives pour la mise en œuvre et le suivi de la campagne agricole dans les régions du nord,
13. Poursuivre les études d'impacts environnementales et sociales sur les projets Agricoles et la mise en œuvre du PGES,
14. Poursuivre la diffusion et l'information de l'ensemble des acteurs sur la PDA et le PNISA
15. Accélérer l'élaboration des textes d'application de la LOA en rapport avec les Ministères sectorielles concernés.

#### ***A l'endroit des partenaires Techniques et Financiers***

1. Accélérer les processus d'Avis de non Objection,

#### ***A l'endroit de la profession agricole(APCAM)***

1. Renforcer la structuration des Organisations Professionnelles Agricoles autour des filières agricoles en vue de faire émerger les Interprofessions,

#### ***A l'endroit del'Etat et des PTF***

1. Poursuivre l'analyse des causes de la baisse des taux de décaissement en collaboration étroite avec le Groupe Macro économie des PTF et le MEF en vue de la présentation des résultats à la prochaine Revue Sectorielle Conjointe.
2. Renforcer les capacités de la CPS/SDR à travers les appuis extérieurs et intérieurs ; par le recrutement du personnel compétent et jeune.
3. Poursuivre l'évaluation de la mise en œuvre de l'Approche Sectorielle en prenant en compte les dimensions non encore pris en compte (vision de PTF et des services techniques).

#### ***A l'endroit del'Etat et de la Profession Agricole***

1. Axer les exposés sur le bilan des activités sous la période couverte par la revue



## X. Annexes

### Situation de financement par PTF

N°	PTF	Financements individuels/PTF		Financements communs/PTF		Situation financière globale			Rang
		Acquis	Décais	Montants Financements	Décais	Finan Acquis	Décais	Taux des décaissement	Finan Acq
1	<b>GROUPE BM</b>	86 700	32 681	35 000	18 517	121 700	51 198	42,07%	2 <sup>ème</sup>
2	<b>GROUPE BAD</b>	100 131	31 226	33 600	8 298	133 731	39 524	29,55%	1 <sup>er</sup>
3	<b>FIDA</b>	12 748	8 051	34 398	10 378	47 146	18 429	39,09%	4 <sup>ème</sup>
4	<b>FEM</b>	0	0	3 100	471	3 100	471	15,19%	24 <sup>ème</sup>
5	<b>Allemagne</b>	42 930	21 800	0	0	42 930	21 800	50,78%	5 <sup>ème</sup>
6	<b>BID</b>	61 595	15 260	29 035	13 754	90 630	29 014	32,01%	3 <sup>ème</sup>
7	<b>Belgique</b>	24 695	12 861	5 004	4155	29 699	17 016	57,30%	8 <sup>ème</sup>
8	<b>UE</b>	20 007	17 798	10 902	2 538	30 909	20 336	65,79%	7 <sup>ème</sup>
9	<b>BOAD</b>	17 500	5 582	15 550	1 541	33 050	7 123	21,55%	6 <sup>ème</sup>
10	<b>FSD</b>	0	0	12 242	4442	12 242	4 442	36,28%	12 <sup>ème</sup>
11	<b>CANADA</b>	12 732	4 590	0	0	12 732	4 590	36,05%	11 <sup>ème</sup>
12	<b>DANEMARK</b>	22 916	13 807	0	0	22 916	13 807	60,25%	9 <sup>ème</sup>
13	<b>AFD et Partenaires</b>	15 647	3 375	0	0	15 647	3 375	21,57%	10 <sup>ème</sup>
14	<b>JAPON</b>	745	745	0	0	745	745	100,00%	27 <sup>ème</sup>
15	<b>BIDC</b>	0	0	6 301	1 471	6 301	1 471	23,35%	18 <sup>ème</sup>
16	<b>AFAK-Vietnam</b>	6 229	2 935	0	0	6 229	2 935	47,12%	19 <sup>ème</sup>
17	<b>Espagne</b>	6 199	3 038	0	0	6 199	3 038	49,01%	21 <sup>ème</sup>
18	<b>PAYS BAS</b>	7 285	6 837			7 285	6 837	93,85%	15 <sup>ème</sup>
19	<b>Financements via FAO (FEM/GEF, Italie, Espagne)</b>	7 178	209	0	0	7 178	209	2,91%	16 <sup>ème</sup>
20	<b>LUXEMBOURG</b>	2 671	2 127	0	0	2 671	2 127	79,63%	25 <sup>ème</sup>
21	<b>Financements via PNUD</b>	1 270	469	0	0	1 270	469	36,93%	26 <sup>ème</sup>
22	<b>AGRA</b>	384	102	0	0	384	102	26,56%	29 <sup>ème</sup>
23	<b>CHINE</b>	4 542	-	0	0	4 542	-	0,00%	22 <sup>ème</sup>
24	<b>NORGEVE</b>	4 002	3 208	0	0	4 002	3 208	80,16%	23 <sup>ème</sup>
25	<b>BADEA</b>	1 300	712	4 910	3 298	6 210	4 010	64,57%	20 <sup>ème</sup>

N°	PTF	Financements individuels/PTF		Financements communs/PTF		Situation financière globale			Rang
		Acquis	Décais	Montants Financements	Décais	Finan Acquis	Décais	Taux des decaissement	Finan Acq
26	<b>EXIM BANK (Corée du Sud)</b>	0	0	10 400	-	10 400	-	0,00%	14 <sup>ème</sup>
27	<b>FKDEA (Koweït)</b>	0	0	11 188	8 503	11 188	8 503	76,00%	13 <sup>ème</sup>
28	<b>OPEP</b>	0	0	7 166	1 817	7 166	1 817	25,36%	17 <sup>ème</sup>
29	<b>SUEDE</b>			483	470	483	470	97,31%	28 <sup>ème</sup>
<b>TOTAL</b>		<b>459 406</b>	<b>187 413</b>	<b>219 279</b>	<b>79 653</b>	<b>678 685</b>	<b>267 066</b>		

## Bilan de la campagne Agricole 2015-2016

Activités	Résultats physiques
Production agricole	<p><b>1. Production céréalière</b>            La production céréalière est répartie comme suit :  <b>2 451 321</b> tonnes de riz (<b>30,5 %</b>) contre <b>2 166 830</b> soit <b>13,1% de hausse</b> ;  <b>2 092 033</b> tonnes de maïs (<b>26 %</b>) contre <b>1 744 026</b> soit <b>20% de hausse</b> ;  <b>1 997 534</b> tonnes de mil (<b>24,8 %</b>) contre <b>1 715 044</b> soit <b>16,5% de hausse</b> ;  <b>1 444 770</b> tonnes de sorgho (<b>18%</b>) contre <b>1 271 880</b> soit <b>13,6% de hausse</b> ;  <b>24 256</b> tonnes de fonio (<b>0,3 %</b>) contre <b>37 284</b> soit <b>34,9% de baisse</b>  <b>35 756</b> tonnes de blé/orge (<b>0,4%</b>) contre <b>45 668</b> soit <b>21,7% de baisse.</b></p> <p><b>1. Production des légumineuses alimentaires</b>            Niébé : 186 886 tonnes            Arachide : 421 924 tonnes            Sésame : 43 384 tonnes            Soja : 5 261 tonnes            Voandzou : 27 691 tonnes</p> <p><b>2. Principales productions maraîchères</b>            Echalote 9790 tonnes            Oignon 5720 tonnes            Tomate 83020 tonnes            Chou 31 300 tonnes            Laitue 6 800 tonnes            Gombo 63 000 tonnes            Pomme de terre 11 840 tonnes            Patate douce 30 380 tonnes            Manioc 35 520 tonnes            Igname 82 820 tonnes</p> <p><b>3. Principales productions de cueillette</b>            Karité : 50 700 tonnes            Gomme arabique : 7 000 tonnes            Néré 3680 tonnes            Jujube 5880 tonnes            Baobab fruit 10120 tonnes            Zaban 15730 tonnes</p> <p><b>4. Principales productions fruitières</b>            Anacarde : 65 700 tonnes            Agrumes 141 870 tonnes            Mangue 700 000 tonnes            Papaye 61 670 tonnes            Banane 138 720 tonnes            Goyave 13 970 tonnes</p> <p><b>Production cotonnière</b></p>

La production de coton graine (2015-2016) : **550 370 tonnes** (commercialisation en cours).

La quantité de fibre attendue : **231 490 tonnes**. Elle est majoritairement destinée à l'exportation. Moins de 2% seront transformés au Mali.

**Production de semences certifiées**

Les semences de base et de pré-base, R1, R2

Type de semences Cultures	R1	R2
Riz	2793.225	3403.875
Maïs	678.5	1 042
Sorgho	468	247
Mil	291.5	107.8
Arachide	49	43
Niébé	88.432	101.7375
Gombo	0.224	0.8
Dolique	0	1.6
Sésame	8	14.875
Blé	38.5	87.5

Production animale

**Production de viande**

La production contrôlée de viande a atteint **65 000 tonnes** sur une prévision de **70 000 tonnes** soit **93%** des objectifs de production contre **54 500 tonnes** en 2014-2015, soit une augmentation de 20%.

Le nombre d'animaux embouchés est évalué à :

- 47 448 bovins sur une prévision de 60 000 soit **79%** des objectifs ;
- 67 194 ovins sur une prévision de 109 250, soit **61,50%** ;
- 13 335 caprins sur une prévision de 28 500 soit **46,79%**.
- 12 873 porcins (Ségou et Koulikoro).

**1. Production de lait :**

La quantité de lait collecté auprès des centres et points aménagés est évaluée à évaluées à **4 900 tonnes** de lait pour une prévision de 5 500 tonnes, soit un taux de réalisation de **89,1 %**

**2. La production d'œufs de table et de poulets de chair**

- 2 757 313 pondeuses mises en place sur une prévision de 2 628 000 soit 104,92% des objectifs de production ;
- 441 079 208 œufs produits sur une prévision de 467 000 000 soit 94,45% des objectifs de production
- 4 049 965 poulets de chair en exploitation sur une prévision 6 694 000 (60,50% des objectifs de production).

**3. Production des cuirs et peaux**

- 398 536 pièces de cuirs verts produites sur une prévision de 439 733 pièces, soit **(90,63%)** des objectifs de production ;
- 1 189 896 pièces de peaux ovines et caprines vertes produites sur une prévision de 1 424 824, soit (83,51 %) des objectifs de production.
- au moins 80 % des peaux ovines et caprines et 5 % des cuirs bovins ont été produits sans défauts de dépouillement.

Production pêche et aquacole	<p><b>1. Production halieutique</b> Production contrôlée 92 978 tonnes de poisson contre 90000 tonnes prévues, soit 103%.</p> <p><b>2. Production aquacole</b> 2400 tonnes au 31 décembre 2015 contre 3000 tonnes prévues, soit 80% de taux de réalisation.</p>
Aménagements	<p><b>1. Aménagements agricoles</b> Les résultats obtenus dans le cadre des aménagements hydro agricoles portent sur <b>11 555ha</b> aménagés pour une prévision de <b>20 971 ha</b>, soit un taux de réalisation de <b>55,10 %</b>.</p> <p><b>2. Aménagement et hydraulique pastorale</b> Les réalisations ont concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 08 cages flottantes dont 02 à Manantali, 02 à Dioila et 04 à Mopti ;</li> <li>- 180 cages flottantes dans la région de Ségou en zone Office du Niger à travers la mise en œuvre du Programme National d'Empoisonnement ;</li> <li>- 45 étangs dans les régions de Kayes, Tombouctou, Koulikoro ;</li> <li>- 12 parcelles de riz-pisciculture dans la région de Koulikoro ;</li> <li>- 9 mares sur-creusées dans la région de Sikasso ;</li> <li>- 2 plans d'eau ré-empoisonnés à Kolondièba et à Koutiala.</li> </ul>
Recherche/formation	<p><b>1. Recherche agricole</b> Des projets de recherche ont été financés et mis en œuvre. Ces projets de recherche ont porté sur les filières horticoles (Echalote, Oignon, Tomate, Pomme de terre), les filières fruitières (Agrumes, Banane, Mangue, Anacarde, Datte, etc.) les productions animales (petits ruminants, filière lait, filière avicole), les productions forestières et halieutiques, l'adaptation de l'agriculture et de l'élevage au changement climatique</p>
Santé animale	<p><b>1. Protection sanitaire du cheptel</b> <b>Vaccinations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 21 073 000 têtes d'animaux en 2015/2016 contre 20 763 949 en 2014/2015 soit une progression de 1,46%.</li> <li>- volaille : 25 570 400 sujets en 2015/2016 contre 25 163 337 en 2014/2015 soit une progression de 1,59%.</li> </ul> <p><b>2. Santé publique vétérinaire</b> Au total 18 277 kg de produits ont été saisis pour divers motifs, 140kg de poisson et 306 œufs pour putréfaction.</p>
Sécurité alimentaire	<p><b>1. Bilan céréalier :</b> La production céréalière 2015/2016 est composée essentiellement de riz (30,5%); de maïs (26,0%) ; de mil (24,8%) et de sorgho (18%). En comparant les résultats de la production céréalière globale de la campagne 2015/2016 aux besoins de consommation du pays, suivant les normes de consommation de la FAO (214 kg/personne/an), il se dégage un excédent céréalier de 1 635 000 tonnes dont 48 000 tonnes de riz marchand.</p> <p><b>2. Bilan fourrager :</b> Le bilan fourrager réalisé sur la base des effectifs des animaux d'élevage, estimés à 14 088 020 unité bétail tropical (UBT) et leurs besoins en MS pendant la période de soudure de novembre à juillet (274 jours) évalués à 24 125 734 tonnes, a dégagé un excédent théorique de 13 152 929 tonnes de MS.</p>

